

LE MOT DU MAIRE



Les élus municipaux choisis par le scrutin vous remercient de votre confiance. Malgré la présence d'une seule liste de candidats, 71 % des électeurs inscrits se sont exprimés ce jour-là, ce qui représente largement la moyenne des communes offrant le choix de deux listes ou plus : un exemple de démocratie réconfortant.

Nous sommes 23 élus, porteurs de projets arrêtés par délibérations après débats en commissions. Chacun apporte son avis dans le consensus et la différence. La majorité décide.

Aujourd'hui le dossier de la future école maternelle va être ouvert ; une équipe composée des deux commissions : urbanisme et affaires scolaires mais aussi d'enseignants et de représentants des parents d'élèves se réunira à partir de septembre pour une approche réfléchie des besoins et des options possibles. Tout un programme...

J'ai proposé que les effacements de réseaux aériens se poursuivent dans la limite des subventions annuelles optimales en fonction d'un plafond imposé par le Syndicat d'Electricité. Les réaménagements des différents secteurs suivront selon les possibilités financières. Là aussi, le Conseil est souverain.

J'en appelle régulièrement au civisme, il me paraît opportun de rappeler que « la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ». Depuis quelques mois de nouvelles atteintes à la tranquillité publique indisposent particulièrement et me valent des plaintes en mairie :

- les motos « tout terrain » que chevauchent des jeunes de façon débridée et dans un bruit infernal. Vous, parents, qui achetez ces engins 2 ou 3 000 euros, cela ne vous dérange-t-il pas ?
- Et vous propriétaires de chiens à la taille impressionnante, aimeriez-vous que d'autres animaux envahissent votre propriété, aboient continuellement ou déposent leurs excréments devant votre porte ?

Il est temps de se conduire de manière responsable dans le respect mutuel afin que chacun jouisse d'un certain bien-être dans notre collectivité.

Pour inciter les récalcitrants à changer d'habitude, faire un geste ou le premier pas permet quelquefois de résoudre rapidement les problèmes et cela grandit celui qui le fait.

A tous, bonnes vacances et, espérons-le, beaucoup de soleil !

Jean NICOLAS

Les adjoints et leurs attributions

<p>Finances / Travaux MORVAN Jean-Pierre</p>	<p>Gestion financière - Budget - Tarifs - Subventions Services Techniques : Gestion du personnel Travaux : Infrastructures, Voirie, Bâtiments, Eclairage public, Cimetière Travaux : Chemins piétonniers - Sentier du Littoral Réseaux divers : Eaux pluviales - Assainissement - Répurgation - SPANC Appels d'Offres</p>
<p>Environnement Urbanisme Bulletin BOUVIER Christiane</p>	<p>Urbanisme - PLU - Permis de construire - Affaires foncières Dénomination des rues - Numérotation Environnement : Cadre de vie - Développement durable - Espaces verts Fleurissement - Chemins piétonniers - Littoral Nouvelle école maternelle : administration du projet Sécurité & accessibilité dans les bâtiments recevant du public et les bâtiment communaux (études) Bulletin municipal / Intercommunalité</p>
<p>Tourisme Communication MAZEAS Jacques</p>	<p>Camping - Tourisme - Ecole de voile Communication - Relations/Information élus - Organisation des scrutins Gestion du "Foyer" et des salles de réunions Anciens Combattants (cérémonies)</p>
<p>Affaires Scolaires Informatique EGAULT Gervais</p>	<p>Ecoles - Restauration scolaire - Ramassage scolaire Nouvelle école maternelle : expression des besoins Petite Enfance (Halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, ...) Equipements Informatiques & Téléphoniques (Mairie - Ecoles - Camping Bibliothèque, ...) Site Internet - Communication</p>
<p>Affaires Sociales Vie Associative Affaires Sportives FABRE Jean-Marc</p>	<p>CCAS, Solidarité, Personnes âgées Affaires sportives - Equipements sportifs - Equipements ludiques Affaires culturelles - Bibliothèque - Expositions Animations et fêtes (Comité d'Animation de Louannec) Animation Enfance-Jeunesse - CIDS - Centre aéré (CLSH) Prévention de la délinquance et sécurité (partenariat LTA)</p>
<p>Sécurité LE BOZEC François</p>	<p>Sécurité du personnel (bâtiments, matériels, ..) Commissions de sécurité : suivi</p>
<p>CALVEZ Catherine</p>	<p>Conseiller délégué : CCAS, Solidarité, Personnes Agées, Liaison avec Comité d'entraide et de soins à domicile</p>
<p>GOIFFON Christian</p>	<p>Conseiller délégué : Animations et fêtes (Comité d'Animation de Louannec)</p>

Commissions Municipales

Commission FINANCES

Préparation du budget communal et des budgets annexes, élaboration des tarifs communaux, allocation des subventions communales, études financières diverses...

MORVAN Jean-Pierre MADEC Laurent	BACUS Marc MICHEL Nicole	EGAULT Gervais VAISSIE Pierre	GUEZENNEC Thierry
--	-----------------------------	----------------------------------	-------------------

Commission TRAVAUX-MATERIEL-BATIMENTS-VOIRIE

Définition des propositions de programmes de travaux annuels sur les divers bâtiments communaux, agrémentation des bâtiments communaux, achat de matériels, SPANC ...

Définition des propositions de programmes de travaux annuels en matière de voirie (réfection de chemins, construction de trottoirs, busages, revêtements), de réseaux publics...

MORVAN Jean-Pierre GUEZENNEC Thierry	LE BOZEC François VIARD Danielle	BACUS Marc JONAS Ludovic	GOIFFON Christian
--	-------------------------------------	-----------------------------	-------------------

Commission APPEL D'OFFRES

Titulaires Suppléants	MORVAN Jean-Pierre LE BOZEC François	MADEC Laurent BOUVIER Christiane	VERDIER Nathalie MAZEAS Jacques
--	---	-------------------------------------	------------------------------------

Commission URBANISME

Elaboration ou suivi du PLU, analyse des permis de construire, réserves foncières, ...

BOUVIER Christiane MADEC Laurent	BENIS Philippe MELIN Agnès	CALVEZ Catherine VERDIER Nathalie	GUEZENNEC Thierry
--	-------------------------------	--------------------------------------	-------------------

Commission ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Energies renouvelables, ...

BOUVIER Christiane VERDIER Nathalie	BENIS Philippe VIARD Danielle	LANDAIS David	MADEC Laurent
---	----------------------------------	---------------	---------------

Commission LITTORAL-RANDONNEES

Entretien des chemins, ...

BOUVIER Christiane SALMON Michel	GOIFFON Christian LE PENVEN Christian	VAISSIE Pierre	
--	--	----------------	--

Commission FLEURISSEMENT-ILLUMINATIONS

Plantations et fleurissement des espaces publics, illuminations de Noël, ...

BOUVIER Christiane	CALVEZ Catherine		
---------------------------	------------------	--	--

Commission BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction, impression, distribution du bulletin municipal

BOUVIER Christiane VIARD Danielle	EGAULT Gervais	GANNAT Dominique	MICHEL Nicole
---	----------------	------------------	---------------

Commission INFORMATIQUE & COMMUNICATION

Gestion du Site internet communal, communication municipale, ...

EGAULT Gervais LANDAIS David	MAZEAS Jacques MELIN Agnès	GOIFFON Christian	GUEZENNEC Thierry
--	-------------------------------	-------------------	-------------------

Commission AFFAIRES SCOLAIRES

Relations avec les écoles (Maternelle & primaire), projets de travaux, crédits scolaires, accueil périscolaire, restaurant scolaire, ...

EGAULT Gervais	BENIS Philippe	LANDAIS David	MELIN Agnès
-----------------------	----------------	---------------	-------------

Commission CAMPING / ECOLE DE VOILE

Gestion du camping municipal, projets d'aménagements, ...

MAZEAS Jacques MORVAN Jean-Pierre	EGAULT Gervais GUEZENNEC Thierry	GANNAT Dominique JONAS Ludovic	GUILLERM Sylvie DERRIEN Jean-Yves
---	-------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Commission AFFAIRES SPORTIVES

Elaboration des propositions de subventions aux associations locales, établissement du planning d'utilisation de la salle de sports, relations diverses entre la commune et les associations, ...

FABRE Jean-Marc	LANDAIS David	SENTIEYS Olivier	VAISSIE Pierre
------------------------	---------------	------------------	----------------

Commission CCAS

Définition de l'action sociale communale, ...

FABRE Jean-Marc CHAPELAIN Nicole	CALVEZ Catherine MARCHAND Gabriel	GUYON Sonia Délégué UDAF	MICHEL Nicole Délégué CODERFA
--	--------------------------------------	-----------------------------	----------------------------------

Commission ENFANCE

Animation petite-enfance et enfance (CIDS, CLSH, ...)

FABRE Jean-Marc GUYON Sonia	CALVEZ Catherine MELIN Agnès	EGAULT Gervais	GUILLERM Sylvie
---------------------------------------	---------------------------------	----------------	-----------------

Commission JEUNESSE & ADOS

Animation jeunesse

FABRE Jean-Marc	LANDAIS David	SENTIEYS Olivier	VERDIER Nathalie
------------------------	---------------	------------------	------------------

Commission ANIMATION

Participation aux activités du CAL (Comité d'Animation de Louannec)

FABRE Jean-Marc MADEC Laurent	GOIFFON Christian	GANNAT Dominique	GUILLERM Sylvie
---	-------------------	------------------	-----------------

Commission CAISSE DES ECOLES

Participation aux différents conseils d'école (Maternelle & Primaire)

Conseillers Municipaux Conseillers Suppléants Directrice Ecole élémentaire Directrice Ecole maternelle Délégué DDEN Primaire Délégué DDEN Maternelle Délégués Parents d'élèves	EGAULT Gervais MALACARNE Christiane VANNIER Christine MORIN Jean-Paul HARDY Isabelle	BENIS Philippe MELIN Agnès	LANDAIS David
---	---	-------------------------------	---------------

Commission PROJET ECOLE MATERNELLE

Mise en place et élaboration du projet école maternelle

Adjoints Conseillers Municipaux Directrice Ecole maternelle Délégué DDEN Primaire Délégués Parents d'élèves	BOUVIER Christiane BENIS Philippe MADEC Laurent VERDIER Nathalie VANNIER Christine HARDY Isabelle	EGAULT Gervais CALVEZ Catherine LANDAIS David	GUEZENNEC Thierry MELIN Agnès
--	---	--	----------------------------------

Les délégations extérieures

	Titulaires	Suppléants
Syndicat d'Eau du Trégor	NICOLAS Jean LE BOZEC François BENIS Philippe	
SDE - Syndicat Départemental D'Electricité	LE BOZEC François	MAZEAS Jacques
Syndicat Mixte pour la Défense et le Protection du Littoral	MORVAN Jean-Pierre	VAISSIE Pierre
Groupelement de défense sanitaire cantonal	MADEC Laurent	BOUVIER Christiane
Syndicat Intercommunal d'Entraide de la côte de Granit Rose	CALVEZ Catherine GUYON Sonia MICHEL Nicole	GANNAT Dominique
Comité de Soins à Domicile de la côte de Granit Rose	CALVEZ Catherine GUYON Sonia MICHEL Nicole	GANNAT Dominique
LTA Communauté d'Agglomération	NICOLAS Jean BOUVIER Christiane VIARD Danielle	LANDAIS David SENTIEYS Olivier MORVAN Jean-Pierre
CNAS (Commune)	MORVAN Jean-Pierre	
CNAS (Caisse des écoles)	EGAULT Gervais	
CIDS Centre Intercommunal de Découverte Sportive	FABRE Jean-Marc CALVEZ Catherine GUILLERM Sylvie MELIN Agnès	
SITESPA (MAPA)	NICOLAS Jean MAZEAS Jacques	
SIVU Petite Enfance	CALVEZ Catherine GUILLERM Sylvie	GUYON Sonia
Mission Locale pour l'emploi	NICOLAS Jean	BOUVIER Christiane

Ce bulletin est respectueux de
l'environnement car il est imprimé
avec des encres végétales.

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 9 novembre 2007

■ Acquisition du terrain pour la construction de l'école maternelle

M. Le Maire rappelle qu'après de nombreux échanges avec la famille et de nombreuses délibérations du Conseil municipal (10), l'achat du terrain de la famille Georget va être réalisé dans un délai assez bref.

Le projet de l'école maternelle sera inscrit au programme départemental en 2009, pour une réalisation en 2010, projet en concertation avec le personnel de l'école maternelle, le Conseil d'École, les parents d'élèves et la municipalité.

■ Écoles

Classe provisoire :

En raison de l'accroissement prévisible du nombre des élèves, l'achat d'un bâtiment Algéco est budgétisé pour un devis de 80 000 euros. Le choix l'emplacement est à l'étude.

Garderie :

Lors du dernier Conseil d'école, les parents ont attiré l'attention de la mairie sur le nombre élevé des enfants en garderie.

Une réunion est prévue afin de revoir le problème et d'améliorer la situation. Bien que la fréquentation de la garderie soit très fluctuante, la commune respecte les normes de la DASS et essaie de s'adapter aux variations d'effectifs.

Restaurant scolaire : fréquentation irrégulière. Les horaires de repas sont décalés pour éviter une surcharge au restaurant.

■ Tarifs communaux

La Commission Municipale a étudié ces tarifs : augmentation de 1,8 % avec des ajustements.

■ Camping

- *Ouverture du 5 avril au 30 septembre :* avec des périodes basse saison, moyenne saison, haute saison, avec des tarifs adaptés.

- *Taxe de séjour :* elle est fixée chaque année, en accord avec les communes du canton.

- Ajustements de tarifs à revoir avec les loueurs de mobil-home et les vendeurs qui bénéficient d'une plus value lors de la vente sur le terrain Celle-ci étant due en grande partie aux aménagements des équipements du camping (piscine).

- Les mobilhomes en location seront équipés d'une télé.

■ Comptes administratifs de Lannion-Trégor Agglomération (ETA)

Document présenté et commenté par M. Jean-Yves MENOÛ – Vice-Président de la Communauté d'Agglomération.

Rapport des activités en 2006 (Dossier consultable en Mairie)

Recettes : 55 212 917,97 €

Dépenses : 54 069 915,34 €

L'orientation générale retenue est le soutien aux emplois et le développement universitaire.

■ Modifications statutaires : Lannion-Trégor Agglomération

Le Conseil municipal approuve les modifications affectant les organismes suivants :

- Syndicat mixte du Jaudy-Bizien

- Natura 2000

- Programme Local Habitat : avec cependant une volonté de garder la maîtrise des projets communaux.

■ Projet de périmètre du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Approbation du schéma d'aménagement sur la délimitation du périmètre qui sera présenté lors d'un Conseil ultérieur.

■ Voirie communale

La longueur de la voirie communale est à ce jour de 43 408 mètres.

■ Questions diverses

- *Recensement général :* Actuellement : 3 120 hab.

7 agents recenseurs ont été recrutés pour 2008

- *Chemin piétonnier de la vallée du Truzugal :* les travaux étant terminés, le chemin est ouvert uniquement à la circulation des piétons.

Dérogation pour le propriétaire d'une partie du chemin donnant accès au bois.

- *L'Association « 7 Iles »* fait savoir que la subvention obtenue pour la réfection du canon a permis sa remise en état.

- *Venelle de Pont ar Saoz :* la famille Le Gac cède un terrain à la commune pour 762,25 euros.

- *Motion O.G.M, présentée par M. Aubertin.* Le Conseil Municipal s'engage sur un principe de précaution et refuse les cultures d'O.G.M. sur le territoire de la commune. Vote à l'unanimité.

- *Centre de Loisirs :* baisse des effectifs cette année, mais proposition d'ouverture lors des « petites vacances ». Vote à l'unanimité

- *Les colis de Noël* seront préparés pour la distribution le 12 décembre.

Conseil du 12 décembre 2007

■ Assainissement Secteur Nantouar programme 2007 :

M. le Maire donne connaissance au Conseil du Dossier de Consultation des Entreprises d'assainissement proposé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Ce dossier comportant les

lots Canalisations, Postes de relèvement et Contrôle des réseaux, n'est subventionné qu'à 20 % par le Conseil Général, et n'est pas subventionné par l'Agence de l'eau. Ces montants correspondent aux raccordements de 60 maisons.

Adoption à l'unanimité.

■ **Modification du tableau des effectifs :**

Intégration de M. Thierry POTELE en contrat d'accompagnement dans l'emploi jusqu'au 31 décembre 2007 et au grade d'adjoint technique 2ème classe au 1^{er} janvier 2008.

Adoption à l'unanimité.

■ **Rémunération des Agents Recenseurs :**

M. le Maire rappelle au Conseil que le recensement général de la population à Louannec aura lieu du 17 janvier au 16 février. Sept agents recenseurs ont été recrutés. Le Conseil est invité à fixer les rémunérations. Le Maire répartira les différents quartiers à recenser.

Le Conseil autorise M. le Maire à rémunérer les agents recenseurs.

■ **Marché de Maîtrise d'œuvre DDAF, réseau d'assainissement secteur Ar Vouster :**

M. le Maire donne connaissance au Conseil de la proposition de la DDAF pour un marché de maîtrise d'œuvre d'assainissement, secteur Ar Vouster, pour un montant de 9 286,94 euros TTC.

Adoption à l'unanimité.

■ **Syndicat Départemental d'Electricité : proposition d'effacement des réseaux Carlouar Bihan (tranche 3) :**

- Projet d'effacement de basse tension Carlouar Bihan présenté par le SDE pour un montant estimatif de 125 000 euros et aux conditions définies dans la convention « Travaux sur les réseaux de distribution publique d'énergie électrique ».
- Projet d'aménagement de l'Eclairage Public pour un montant estimatif de 61 000 euros et aux conditions définies dans la convention « Travaux Eclairage Public" effectués dans le cadre du transfert de compétence.
- Projet de fourniture et de pose du génie civil du réseau de communication électronique pour un montant de 6 000 euros.

Après un rappel des règles de subventionnement par M. le Maire, le Conseil adopte ces 3 délibérations.

■ **Projet du périmètre de SAGE Argoat-Trégor-Goëlo :**

M. le Maire donne connaissance au Conseil du courrier de M. le Préfet des Côtes d'Armor sollicitant l'adoption du projet de périmètre du Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) pour l'ensemble des bassins versants : Leff-Trieux, Jaudy-Guindy-Bizien, et des petits ruisseaux Côtiers de Plouha à Perros-Guirec.

Adoption à l'unanimité

■ **Vœu sur la réforme de la carte judiciaire :**

Le Conseil prend connaissance de la délibération de la Communauté d'Agglomération LTA d'une motion relative à la refonte de la carte judiciaire.

■ **Questions diverses**

- **Demande de subvention exceptionnelle du CAL :** le CAL justifie sa demande car la fête de la musique n'a pu être réussie à cause d'une forte tempête. Son budget prévisionnel étant calculé au plus juste, le CAL ne peut démarrer l'année à cause de ce sinistre. Le Conseil considère la demande justifiée et accorde au CAL une avance sur subvention de 1 500 euros.
- **Extension de l'EHPAD :** le chantier a commencé
- **Caisse des écoles :** les encaissements n'ayant pas tous été inscrits au budget, la commune accepte de verser 5 000 euros du budget général à la caisse des écoles.
- **Augmentation du tarif du gaz :** Suite à l'augmentation de 5,8 % pour les particuliers et 10 % pour les entreprises, les tarifs du foyer concernant l'énergie seront à revoir.
- **Classe mobile maternelle :** les effectifs annoncés pour la rentrée 2008 exigent l'aménagement d'une classe supplémentaire dans la cours de l'école. Le Conseil autorise la commune à déposer un permis de construire correspondant au projet.
- **Expérimentation du CSLH à la journée pour les vacances de printemps :** Approbation à l'unanimité
- **Talus :** Les talus bordant les voies publiques, jouxtant, entourant ou coupant les parcelles ne peuvent être détruits sans avis du Conseil municipal. Cette décision, qui devra être incluse dans la modification du PLU, est motivée par le désir de maintenir le bocage de la commune.

Conseil du 5 mars 2008

■ **Sentier du littoral :**

Demande de Monsieur Grimault dont la propriété jouxte le sentier côtier à Pen an Hent Nevez que la commune prenne en charge la remise en état de l'encrochement qui a été abimé par les vagues et les intempéries. La Mairie attend les conclusions de la visite de la DDE sur le site pour se prononcer. Le Maire souligne malgré tout que l'achat de la propriété a été faite en connaissance de cause.

■ **Compte administratif 2007**

Le Compte administratif de la commune montre que Louannec est à 50,33% de charges de personnel, soit l'exacte moyenne des communes de même taille.

Le taux d'endettement s'est maintenu à 16,7 % en 2006 et à 16,2 % en 2007.

Adopté à l'unanimité

■ **Vote des taux**

Les impôts ont augmenté de 1,8 % car les bases ont augmenté de 1,8 %, explique M. le percepteur

mais les taux restent inchangés.

TH : 13,79% Foncier bâti : 15,93%

Foncier non-bâti : 64,10%

Adopté à l'unanimité

■ **Budgets primitif 2008**

La DGF s'élève à 716 261 euros

A souligner : l'augmentation des dotations ne suit pas l'augmentation de la vie.

Adopté à l'unanimité

■ **Assainissement**

CA 2007 :

Les travaux de la STEP devraient être terminés dans les deux mois.

L'autofinancement important et des subventions du FCTVA ont permis de démarrer sur de bonnes bases.

Le coût de l'assainissement de Nantouar était évalué à 450 000 Euros. L'appel d'offre permet de faire les travaux pour 350 000 euros.

Adopté à l'unanimité.

BP 2008 :

Un emprunt relais de 720 000 euros est réalisé pour attendre le versement du FCTVA et des subventions. Adopté à l'unanimité.

■ **Drapeau de l' UNC**

La commune offre un drapeau aux « Anciens combattants d'Algérie ».

■ **Planétarium de Bretagne**

Reprise de la convention annuelle d'actionnaire.

■ **Collège des Sept Iles à Perros-Guirec**

L'association des parents d'élèves du Collège des Sept Iles fait part de l'état lamentable des locaux du Collège. Elle demande au conseil municipal de soutenir la motion jointe adressée au Conseil Général afin que celui-ci engage au plus vite des travaux de rénovation sans attendre 2010 comme prévu.

■ **Association d'aéromodélisme de Lannion**

Demande de mise à disposition d'un terrain pour le club car celui-ci n'a plus d'autorisation sur Lannion.

L'ingénieur de la commune donnera un avis après étude de la question .

■ **France Télécom**

La convention relative à la dissimulation des réseaux à Carlouar Bihan a été adressée à la commune, les frais s'élèvent à 932,96 euros pour la commune.

Adopté à l'unanimité.

■ **SDE lotissement de Kerespertz**

Conformément au cahier des charges, les déplacements des réseaux au-dessus du lotissement sont pris en charge pour 50 % par EDF, la partie restante est co-financée par le SDE à 40 % et la collectivité à 10% soit 2 848,79 euros.

Conseil du 14 mars 2008

Le conseil ouvre la séance par l'élection du maire et de ses adjoints. Se reporter à la page 2

Conseil du 2 avril 2008

■ **Election du 6° adjoint sur le poste crée et non pourvu**

M. le maire rappelle que lors du dernier conseil, un sixième poste d'adjoint avait été créé et non pourvu, les indemnités du 6° adjoint étant réparties vers 3 conseillers délégués.

M. le Maire propose François LE BOZEC pour ce poste. Aucune autre candidature n'est enregistrée. François LE BOZEC est élu à l'unanimité au poste de 6° adjoint.

■ **Indemnités du 6° adjoint et des conseillers délégués**

M. le maire demande au conseil de fixer à nouveau les indemnités du 6° adjoint et des 2 conseillers délégués.

Vote unanime du CM pour fixer le montant des indemnités du 6° adjoint et des 2 conseillers délégués à 5,5 % de l'indice de loi 1015 de la fonction territoriale.

■ **Délégations du CM au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCL**

Le CM vote à l'unanimité pour déléguer ces pouvoirs au maire, celui-ci ayant l'obligation d'en rendre compte au CM.

■ **Désignation des délégués du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs**

M. le Maire donne la liste des délégations dans les organismes extérieurs et demande au CM de désigner les délégués.

Vote à l'unanimité du Conseil pour les délégués figurant dans le tableau correspondant dans le chapitre « Vie Municipale », page 5.

■ **Désignation des membres des commissions municipales**

M. le Maire donne connaissance au CM des différentes commissions municipales et demande aux conseillers de choisir leurs commissions.

Vote à l'unanimité du Conseil pour les délégués figurant dans le tableau en annexe 2.

Jean-Pierre MORVAN propose de fournir le coût des illuminations communales (consommation et charges) pour le prochain CM.

François LE BOZEC précise que les charges d'éclairage de la commune ont déjà fait l'objet d'études d'optimisation. Il précise aussi les horaires d'éclairage public en vigueur :

Le matin :

Allumage à 6 h 30 ou 7 h, en relation avec les horaires de ramassage scolaire

Extinction programmée selon l'heure légale de lever du soleil.

Le soir :

Allumage programmé selon l'heure légale de coucher du soleil.

Extinction à 21 h 30, sauf dans la partie urbaine du bourg (22 h).

Il précise que pour la zone « bourg » l'extinction est retardée à 3 h les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Il est en outre demandé d'améliorer l'éclairage de la zone « Foyer » en regard des activités tardives s'y déroulant.

■ **Approbation des charges transférées aux 1^{er} janvier 2006 et 2007**

M. le Maire donne connaissance au CM des attributions de compensations pour les charges transférées à « Lannion-Trégor Agglomération » aux 1^{er} janvier 2006 et 2007.

Le CM autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant, notamment les conventions définissant les modalités de versement des fonds de concours du Planétarium de Bretagne pour toutes les communes concernées, décisions prises à l'unanimité du CM.

Pour l'année 2008, le montant des charges qui seront déduites de l'attribution de compensation globale au titre du fond de concours lié au transfert des charges « Planétarium » s'élève à 871 euros.

■ **Divers**

Le CM donne son accord à Monsieur le Maire suite à la proposition du SDE d'effectuer une étude de détail de l'effacement de réseaux Basse Tension / Eaux Pluviales / Haute Tension à Kerbalanec.

Budget Primitif 2008

Adjoint aux finances et travaux



Le bulletin municipal de Juin relate traditionnellement le budget prévisionnel de la Commune. En début 2008, les échéances électorales ont fait que ce budget a été élaboré et voté par l'équipe municipale précédente, il s'agit donc d'un budget de transition, qui ne saurait encadrer de façon rigide les perspectives envisagées par notre nouvelle équipe.

Le tableau que vous trouverez en page suivante montre les prévisions de l'année précédente (BP2007), ce qui a été réalisé effectivement (CA2007) et ce qui a été prévu cette année (BP2008).

On constate que le compte administratif (CA) dégage un excédent de 565 000 € en fonctionnement, qui sont bien sûr réinjectés en recettes d'investissement pour 2008.

Le déficit d'investissement à hauteur de 1 172 000 € est principalement du à la non-réalisation des emprunts prévus. Notre ligne de trésorerie permet de réaliser de façon effective ces emprunts, ou de percevoir les dotations espérées. Il faut noter essentiellement que ce budget permet de conserver les taux d'imposition de la commune à leur niveau antérieur.

Vous trouverez ci-après quelques précisions sur les investissements prévus dans les principaux budgets : Commune, Camping et Assainissement.

En ce qui concerne la Commune, il faut noter les chiffres importants suivants :

- Le poste « éclairage public / effacement de réseaux », à hauteur de 264 850 €, concerne essentiellement les réseaux de basse tension et d'éclairage public à St-Yves et à Kerespertz sur la route de Nantouar.
- Les acquisitions de terrains concernent l'achat de terrains pour l'école maternelle (reports de 2007).
- Le montant inscrit sur la ligne « réseaux de voirie » permet la réfection en enrobés du parking de la Mairie, de l'entrée de Roz ar histin, et, partiellement, des routes du Croajou, de Barac'h et de Barac'h Philippe.
- L'investissement en « matériels et outillages de voirie » consiste principalement en l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques, d'un désherbeur thermique, d'un détecteur de masses métalliques (pour localiser les tampons des divers réseaux) et d'un taille-haies.
- Le poste « mobilier » prévu à 20 000 € concerne principalement le renouvellement du mobilier de la salle du conseil municipal (datant de + de 30 ans) pour passer de 19 à 23 conseillers.
- Les « autres immobilisations incorporelles » incluent un complément d'illuminations de Noël, une autolaveuse pour le centre de Loisirs, des panneaux de signalisation routière, un renouvellement de tapis pour la salle de gymnastique du centre de Loisirs et un portique pour limiter l'accès des camping-cars sur

le parking de Pen an Hent Nevez.

- Dans le chapitre « Travaux », les 80 000 € affectés à l'école maternelle servent à l'achat d'une classe modulaire permettant d'améliorer le fonctionnement en attendant la réalisation de la nouvelle école, ainsi qu'à la rénovation des portes de l'école existante.
- Les travaux effectués à la mairie pour 5 100 € sont réalisés en partie : il s'agit du changement des portes du rez-de-chaussée sur les bureaux du service technique et du service de la jeunesse et des sports.
- Les 3 800 euros affectés à l'église concernent l'installation d'un parafoudre en complément du paratonnerre existant.
- Le parking du Foyer, pour 105 000 €, inclut les dossiers d'ingénierie et l'aménagement en parking du terrain longeant le foyer et acheté par la Commune à cette destination.
- Au Centre des Loisirs, les 30 000 € affectés concernent des travaux effectués en 2007 (chauffage de la salle de tennis de table et réfection des chéneaux de toiture) à payer en 2008, ainsi qu'une provision pour la sécurisation des portes d'accès.

Pour le camping, au vu du résultat de la saison 2007, il n'y a pas de prévision d'investissement notable.

Les dépenses principales en acquisition de matériel concernent l'école de voile pour 7 000 € (4 catamarans), la laverie pour 10 000 € (acquisition de machines à laver et sèche-linge en remplacement de la prestation extérieure qui existait auparavant), le remplacement de la toile de la terrasse du bar pour 3 500 € et l'acquisition d'un outil performant pour la taille des haies (lamier, taille-haies et débroussailleur) pour 14 000 €, ce dernier étant aussi appelé à servir pour l'entretien des chemins communaux.

En travaux, il faut noter 15 000 € en réfection de voiries en enrobés, 10 000 € pour l'agrandissement de la terrasse de la piscine, et 20 000 € pour le remplacement de bornes d'alimentation électriques.

La construction de la station d'épuration étant étalée sur 2 budgets (2007 et 2008), le budget d'assainissement est plus difficile à analyser, d'autant que les subventions n'arrivent qu'une fois les travaux réalisés et les mandatements effectués. Le budget 2007 incluait les paramètres complets, celui de 2008 ne prend en compte que les travaux et investissement restant à réaliser.

Après ces quelques chiffres, je vous souhaite de bonnes vacances d'été en espérant surtout bénéficier d'une météo plus agréable que celle de l'an dernier.

Jean-Pierre MORVAN

Budgets et compte administratif

FONCTIONNEMENT			
RECETTES	BP2007	CA2007	BP2008
excédent de fonctionnement reporté	0	0,13	0
remboursements charges personnel	35 000	28 647,50	30 000
concessions-redevances	18 300	15 699,25	9 400
impôts et taxes	863 414	923 216,30	921 520
dotations, subventions, participations	717 503	738 171,47	716 261
autres produits de gestion courante	193 000	161 724,39	190 000
produits financiers	0	21,00	0
produits exceptionnels	20 000	36 507,73	20 000
TOTAL	1 847 217	1 903 987,77	1 887 181
DEPENSES	BP2007	CA2007	BP2008
dépenses imprévues	33 369		75 000
virement section investissement	433 966		431 857
fournitures	194 265	175 171,62	182 256
entretien-assurances	91 250	95 426,00	97 950
charges à caractère général	41 800	42 203,63	46 850
cotisations-taxes foncières	17 050	16 336,00	17 200
charges de personnel	711 200	691 521,28	687 000
indemnités-contributions-subv.écoles	240 217	234 948,89	239 018
intérêts emprunts	84 000	83 513,56	110 000
titres annulés	100	10,44	50
TOTAL	1 847 217	1 339 131,42	1 887 181
excédent		564 856,35	

INVESTISSEMENT			
RECETTES	BP2007	CA2007	BP2008
virement section de fonctionnement	433 966		431 857
FCTVA	52 000		137 462
taxes locales d'équipement		28 806,00	
affectation résultats (excéd.fonct.)	976 143	976 143,00	564 856
subventions	60 180	12 160,50	900
emprunt	1 262 138	250 000	1 195 959
TOTAL	2 784 427	1 267 190,50	2 331 034
DEPENSES	BP2007	CA2007	BP2008
déficit investissement reporté	960 437	1 228 209,40	1 172 384
emprunts capital	218 425	218 423,06	255 000
immobilisations incorporelles	295 025	115 444,25	267 850
éclairage public/effacement réseau	303 450	13 655,63	264 850
fonds concours participation au SDE	- 13 000		
acquisition logiciels	2 575		3 000
autres immobilisations incorporelles	2 000	1 788,62	
	1 097 240	1 339 775 364,73	1 887 356 400
immobilisations incorporelles	240	775 364,73	356 400
acquisition terrains	480 000	354 784,37	118 000
caveaux			29 000
réhabilitation Mabiliès	300 000		
réseaux de voirie	75 000	234 574,14	75 000
installations de voirie		465,88	
réseaux divers		900,41	
matériel et outillage de voirie	194 400	134 948,27	47 700
autres installations matériel outillage			8 400
matériel de transport		9 373,00	
mobilier	13 840	6 798,38	27 800
autres immobilisations incorporelles	21 500	20 121,51	50 500
travaux (immobilisations en cours)	213 300	202 051,34	279 400
construction	213 300	154 536,51	279 400
école maternelle			80 000
mairie			5 100
église	14 300		3 800
parking foyer			105 000
centre des loisirs	122 500		30 000
stade (chaudière)			3 000
restaurant scolaire (plafond salle)	2 500		2 500
sentier du littoral			50 000
installations matériel outillage techn.		47 514,83	0
TOTAL	2 784 427	2 439 492,78	2 331 034
déficit		1 172 383,28	

Urbanisme et Environnement

Lannion-Trégor Agglomération (LTA)

Un territoire littoral à la fois urbain et rural

*Adjointe à l'urbanisme,
aux affaires scolaires et
Bulletin d'informations municipales
Vice-présidente de LTA, déléguée à
Ti'Dour et au Carré Magique*



Dans un bulletin précédent, j'ai rédigé un bref résumé des compétences et travaux que le Conseil Communautaire a en charge. J'y reviens ici dans la mesure où les compétences de cette autorité se sont élargies et que les réalisations, qu'elle a opérées, ont eu un impact sur notre territoire.

Aujourd'hui, les 20 communes (de LTA) représentent 53 000 habitants. LTA gère un budget de 60 millions d'euros et emploie dans ses services 145 agents. Les 20 communes lui ont transféré :

des compétences obligatoires en matière :

- d'affaires économiques
- d'enseignement supérieur et de nouvelles technologies
- de politique d'aménagement de l'espace et des transports
- d'amélioration de l'habitat
- de politique de la ville
- de développement du tourisme dans les pôles touristiques de la Communauté des compétences optionnelles en matière :
- de voirie communautaire
- de protection et de mise en valeur de l'environnement (déchets ménagers, espaces naturels, Bassins versants, SAGE, SPANC...)
- de gestion et de création d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

Depuis sa création le 16 mars 2001, de nombreux projets étudiés par l'assemblée communautaire ont vu le jour. Je n'en citerai que quelques-uns car la liste est longue et beaucoup d'entre vous ont pu les découvrir dans la presse.

L'axe majeur sur lequel se sont réunies nos communes est le développement économique car il fallait et il faut toujours défendre nos emplois. Pour cela, LTA crée, aménage, entretient, gère les zones d'activités d'intérêt communautaire à vocation commerciale, industrielle, artisanale, portuaire et aéroportuaire. Quelques chiffres : 15 Zones Artisanales, 54 000 m² de bâtiments avec un taux de remplissage de 92 %, 140 entreprises et un millier d'emplois créés.

Le développement ne va pas sans enseignement et recherche, aussi LTA a-t-elle financé les projets mobiliers et immobiliers de l'ENSSAT, de l'IUT et du Lycée F. Le Dantec afin que ces établissements puissent lancer de nouvelles filières. En aménageant le CTS, elle compte aussi développer un pôle domotique et des branches tertiaires.

Notre communauté s'est lancée après son opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) particulièrement réussie dans la définition d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui aura pour objet le développement du parc de logements à vocation sociale, la maîtrise foncière et la promotion de l'habitat durable. En parallèle, elle définira dans son SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale), les grands objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'élaborer un projet de développement durable.

L'aménagement de l'espace communautaire passe aussi par de grands équipements structurants tel que le projet de pont enjambant le Léguer à Lannion, la piscine (Ti Dour) qui vient d'ouvrir ses portes le 3 mars, le Carré Magique et le Planétarium.

Les transports intercommunaux (TILT) sont gérés par LTA et irriguent désormais les trois cantons.

La collecte des déchets ménagers est faite par 48 agents travaillant sur les 14 bennes et les 2 camions grue. Les 8 déchèteries et 3 éco-relais regroupent 34 000 tonnes de déchets à traiter par an, soit 6 millions d'euros au budget fonctionnement.

LTA œuvre également dans le domaine de l'environnement : pour la défense des espaces naturels, la préservation des zones humides, du bocage, des milieux aquatiques, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, de la protection des ressources en eau... Elle mène 4 programmes de bassins versants : la Lieue de Grève, le Léguer, Le Jaudy-Guindy-Bizien, le Douron, et participe à 3 SAGE sur le territoire : Léon-Trégor, Baie de Lannion, Argoat-Trégor-Goëlo.

Comme l'a rappelé le Président Joël Le Jeune élu le 17 mars, c'est la volonté et la solidarité des vingt communes, c'est la ténacité et le travail des conseillers communautaires qui ont permis ces réalisations, aujourd'hui celles-ci se révèlent indispensables pour valoriser l'attractivité de notre territoire et pour le développement de celui-ci.

Les conseillers communautaires de notre commune et les suppléants sont listés à la page 5.

Christiane BOUVIER

École maternelle QUE SE PASSE-T-IL A L'ECOLE MATERNELLE ?

Classe de Petite Section de Mmes Salaun et Montfrance :

Depuis le début de l'année, nous avons beaucoup travaillé sur le schéma corporel et maintenant, nous savons dessiner de jolis petits bonshommes.

Au mois d'avril, nous sommes allés visiter la boulangerie de Louannec, nous avons découvert les différentes étapes de la fabrication du pain.

Nous jardinons et nous espérons que la météo sera clémente, qu'elle permettra à nos petites graines et à nos petites plantes de pousser et grandir.



Au mois de juin, nous irons à la ferme enchantée et nous réaliserons des animaux en volume.

En mars et avril, pendant plusieurs semaines, **les élèves de Grande Section** de l'école maternelle publique de Louannec ont travaillé sur le thème de l'Afrique Noire.

Au programme : des contes africains, la chanson des pêcheurs de crevettes du Cameroun, un peu de danse, une dégustation de mangues et de papayes, du coloriage de masques africains, l'abord de sujets plus graves comme le départ des Africains vers l'Europe pour travailler afin d'aider



leurs familles restées au pays ainsi que le délicat problème des voyageurs « sans papier ».

Parfois la cour de l'école devient le lieu d'expression et de créations plastiques des enfants de

Toute Petite et de Moyenne sections.



Claire GABLIN, intervenante plasticienne a aidé les enfants à mettre en forme ce que nous avons récolté sur la plage de Louannec. Un très joli travail que l'ensemble des enfants de l'école a su respecter pendant plusieurs jours. Le travail se poursuivra aux mois de mai et juin.

C'est aussi, grâce au soutien de la commune, des parents d'élèves et du CAEL, tout particulièrement, que nombre d'activités se mettent en place. Au mois de mai, tous les enfants assisteront pour la première fois à un spectacle du Carré Magique à Lannion .

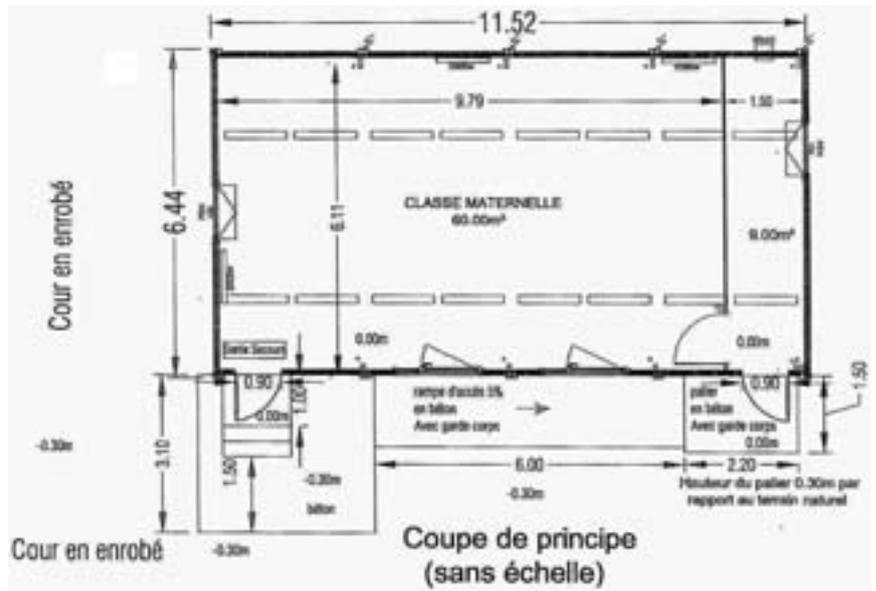
Au mois de Juin, une exposition viendra clore cette année scolaire 2007/2008; une année forte et riche, que l'on s'étonne encore d'avoir vu passer si vite !

L'Équipe enseignante

Urbanisme et affaires scolaires

• Classe mobile

Depuis trois ans, notre école maternelle voit augmenter ses effectifs. L'année prochaine, le chiffre potentiel pourrait être largement au dessus de la centaine. Ceci est dû à l'attractivité de notre commune et à la politique volontariste de la municipalité qui a créé de nouveaux lotissements où sont venus s'installer de jeunes ménages avec des enfants en bas âge. A cela, nous pouvons aussi ajouter une natalité en hausse ces deux dernières années. Le conseil municipal était depuis trois ans en négociation afin d'acheter tout ou partie de la propriété Georget. L'accord définitif fut passé en 2007 et la nouvelle école est le projet central du mandat actuel. En attendant sa réalisation, il faut accueillir les enfants de la maternelle, aussi le conseil municipal a-t-il opté pour l'édification d'une classe mobile entre le saule pleureur qui sera préservé et le petit préau. Cet espace d'une soixantaine de m² pourra accueillir



une salle et une toilette « enfant », ce qui permettra de « décongestionner » les autres locaux.

• Intervention d'une diététicienne à Louanec

Le Mardi 1^{er} avril 2008, Mme Aurore Asseman, diététicienne, est intervenue dans les écoles maternelle et élémentaire et au restaurant scolaire.

Le matin à partir de 9h30, elle est venue à l'école maternelle où elle a pu rencontrer les enfants de grande section, qui l'ont attentivement écoutée.

En fin de matinée, elle a rejoint l'école élémentaire pour intervenir auprès des enfants de CE1/CE2

L'après-midi elle a rencontré le personnel du restaurant scolaire pour échanger sur l'équilibre alimentaire, l'élaboration des repas, en mettant l'accent sur une fabrication plus traditionnelle du repas sur place, l'introduction des aliments bio dans la préparation des repas, puis elle a proposé une aide au planning pour la constitution des menus.

En conclusion, elle a fait le constat que le personnel était bien sensibilisé au problème de l'équilibre alimentaire. Elle a vu que l'introduction du bio dans les menus



M. EGAULT, Mme CHOSSE, Mme ASSEMAN, Mme LAPORTE et Mme LE PIERRES

du restaurant scolaire est déjà une réalité, bien que l'approvisionnement reste un problème.

Gervais EGAULT
Christiane BOUVIER

École élémentaire

L'année scolaire est déjà bien avancée, nombre de projets sont finis ou en voie d'aboutissement.

Je vous propose en photos une découverte de quelques activités menées dans les classes ou par l'ensemble de l'école.

Certaines n'apparaîtront pas comme la sortie vélo jusqu'au golf de St Samson, la sortie toutes voiles dehors à Port Blanc où les CM vont réinvestir leurs connaissances en voile et/ou kayak, la présentation du spectacle « danse de création des CP » sur la scène du Carré Magique, du spectacle de théâtre des CE1 à Guingamp... Celles-ci se feront courant juin et début juillet.

Le projet « dansécole » en partenariat avec l'ADDM 22 et l'Inspection Académique est un programme conçu pour sensibiliser les plus jeunes à la danse. Il se mène en fonction de trois cadres d'action: l'enfant créateur qui invente sa danse; l'enfant danseur, acteur de sa danse ; l'enfant spectateur qui regarde la danse.



Tatoulu, le prix littéraire des écoliers

Tatoulu propose d'initier les enfants à la pratique du débat littéraire.

En effet, l'acte de lire ne s'arrête pas à l'exercice même de la lecture. Le sens du texte se construit avant, pendant et après la rencontre avec l'écrit. Pour que lire soit une véritable aventure intellectuelle, cha-



cun doit pouvoir confronter sa pensée à celle d'autrui.

Ce prix littéraire est décerné exclusivement par des enfants dans un cadre pédagogique. Les enfants lisent une sélection de six livres, parus dans l'année précédente, en fonction de leur âge.

Ici, sur les deux photos les élèves de CP et de grande section élisent leur livre. « Même les mangues ont des papiers » de Yves Pinguilly et Aurélia Fronty a été élu.

Les élèves de CM1 et CM2 ont élu « L'étonnante histoire d'Adolphus Tips » de Michael Morpurgo.



Les élèves de CP sont allés au Palais des Congrès découvrir un spectacle « Nordsud. Rendez vous sur la ligne de l'équateur ! ».

Sur la photo eux-mêmes sont créateurs de leur danse.

Le fest deiz de l'école a terminé en beauté le deuxième trimestre. Toutes les classes se sont retrouvées au foyer pour danser la fougère, hanter dro, 3 coups de talon, an dro, les lavandières, le sacristain, le cercle circassien, la dérobee de St Brieuc, le rond de St Vincent, la bourrée, les filles de Lamballe, le rond de Landéda, la Cochinchine.

Nous avons dansé au rythme des musiques jouées par Jean-Luc Thomas à la flûte et Yvon Riou à la guitare. Les parents sont venus nous regarder et se joindre à nos danses. L'après-midi s'est terminé par un petit concert donné par les « sonneurs ».

Ce moment fut l'aboutissement d'un cycle sur les apprentissages des danses traditionnelles.

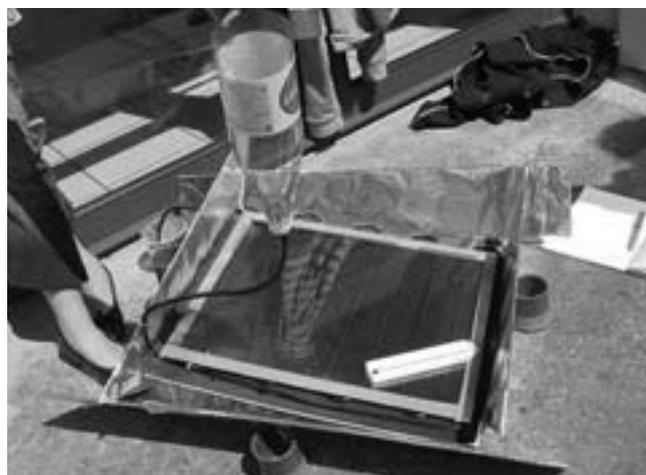


Le 8^e défi scientifique des Côtes d'Armor : « Et si on se servait du soleil pour.... »

Le chauffe eau solaire :

Nous faisons couler l'eau dans la bouteille qui est reliée à un tuyau. L'eau traverse un grillage placé entre du papier noir et une plaque de verre pour garder la chaleur. Le soleil tape sur la vitre, pour que l'eau soit chaude à l'arrivée. Nous mettons du carton recouvert par du papier aluminium pour que le soleil reflète sur la vitre. L'eau est montée à plus de 55 °C.

Victoria, Cécile, Solen, Jourdan, Maëlle et Nolwenn.



L'ensemble des classes a travaillé le chant choral, des comptines rythmiques, a créé, interprété avec l'aide des enseignants et de l'intervenante en musique, Christèle Gonet.

Le résultat de tout ce travail fut présenté aux parents sur la scène du foyer.

Toutes ces activités contribuent à enrichir et à donner du sens aux apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, communiquer).

En avance, je souhaite à tous un bel été !

Christiane Malacarne



LE CAEL

Depuis le mois de septembre 2007, le CAEL a redémarré ses manifestations. Comme chaque année le CAEL participe au financement de la piscine, de la classe de voile, du stage de kayak, de l'intervention du professeur de musique, de diverses sorties scolaires, achat de matériels, sorties au cinéma et au carré magique.

Vendredi 23 novembre, plus de 150 personnes ont assisté à la soirée contes. Cette année c'est la sorcière Marie Covert qui a fait frissonner les petits : les parents leur avaient pourtant interdit d'aller dans la maison de la dernière rue du village... La soirée s'est terminée de manière conviviale autour d'une crêpe et d'un verre de cidre.

Avant Noël, la « *bourse aux jouets* » a été encore une fois très suivie et appréciée.

Le « *loto du champagne* » a ensuite donné un avant goût de fête.

Le « *loto des marmots* » a eu lieu le 8 Février. La formule raccourcie est très appréciée des enfants, surtout lorsque les règles du loto sont modifiées pour faire gagner le carton qui n'a aucun numéro sorti du chapeau !

Le rayé était à la mode pour « *la soirée déguisée* » du 12 Avril dont le thème était cette année la mer. De nombreux marins avaient pris d'assaut le foyer, accompagnés par autant de pirates et de pêcheurs. On y a même rencontré Brice de Nice, qui avait égaré son surf dans les puissantes vagues de la grève de Nantouar !



Vedette incontestée de la soirée, la baleine « *Miss Nividic* » nous a gratifié de son plus beau sourire.

L'année se termine par la tombola et la traditionnelle « *Kermesse des écoles* » le 1^{er} Juin. Le CAEL s'associe au CAL pour organiser le « vide-grenier » et la fête de la musique du 21 Juin.

La rentrée 2008 démarrera par le forum des associations et l'assemblée générale à la mi-septembre ; n'hésitez pas à vous joindre à nous.



Daniel ABGRALL

« L'AIDE AUX DEVOIRS »

A l'initiative de la FCPE de Louannec (association dirigée par Mme JOSSELIN des parents d'élèves), un atelier lecture est proposé à la garderie depuis le premier semestre 2007. Ainsi, tous les lundis soirs, un intervenant bénévole lit des histoires à un petit groupe d'enfants. Cette activité est particulièrement appréciée des plus petits.

Après cette expérience réussie, l'aide aux devoirs a été mise en place au cours du premier trimestre 2008 en partenariat avec la mairie. Pour les enfants restant tardivement à la garderie, il n'est pas aisé de faire leurs devoirs en arrivant à la maison. D'où l'idée d'encourager ces derniers à quitter la garderie les devoirs quasi terminés. En pratique, cette activité est pour l'instant proposée le Jeudi soir de 17h à 18h et se déroule dans l'extension du restaurant scolaire. Deux bénévoles, enseignantes à la retraite, sont à la disposition des enfants pour répondre à leurs questions et leur prodiguer quelques conseils. L'aide aux devoirs s'adresse aux enfants volontaires et n'est aucunement obligatoire. L'objectif à terme serait d'offrir aussi cette aide aux enfants le Lundi soir. La FCPE profite de cette tribune pour remercier les bénévoles grâce à qui ces ateliers ont pu être mis en place. Si vous souhaitez faire partie

des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Parallèlement à l'aide aux devoirs, l'association des parents d'élèves réfléchit à la création d'un ramassage scolaire pédestre (ou pédibus) qui consiste à accompagner des groupes d'enfants sur le trajet domicile-école. Une première « ligne » est à l'essai pour l'instant au départ du lotissement Pen Ker. A suivre...

FCPE Louannec



MMes MADEC et CHAPELAIN aident petits et grands

Syndicat intercommunal d'entraide du canton de Perros-Guirec au service du maintien à domicile des personnes âgées

Le Syndicat d'Entraide, créé le 16 juin 1978, sous forme associative, est à la disposition des personnes âgées depuis 30 ans.

Le territoire du Syndicat, situé au Nord-Ouest du Trégor, est essentiellement côtier, avec quelques communes plus rurales. Il est l'un des plus anciens du département. Il regroupe les 9 communes du canton de Perros-Guirec : Kermaria-Sulard, Louannec, Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Saint Quay-Perros, Trébeurden, Trégastel, Trélévern, Trévou-Tréguignec.

Dernièrement, le jeudi 24 avril 2008, le Syndicat a été renouvelé pour 6 ans. Quatre conseillères municipales ont été élues déléguées pour représenter notre commune :

Mmes Catherine Calvez, Sonia Guyon, Nicole Michel (titulaires).

Mme Dominique Gannat (suppléante).

La vocation principale du Syndicat d'Entraide est, en développant les services dont elles ont besoin, **de permettre le maintien à leur domicile des personnes âgées** qui le souhaitent, et, **de lutter contre l'isolement**.

L'objet du Syndicat d'entraide est le suivant :

- Créer et organiser toutes les activités et services susceptibles de permettre aux personnes âgées ou handicapées du Canton de Perros-Guirec d'exercer leur liberté de choisir son mode de vie et plus particulièrement en vous proposant les services :
 - D'aide à domicile (en prestataire ou mandataire), de garde de nuit
 - De portage de repas à domicile pour 6 communes du Canton
 - De télé-Alarme
- Coordonner toutes les activités rentrant dans les objectifs du service.

La finalité du syndicat d'entraide est de :

Permettre le maintien de la vie à domicile, dans de bonnes conditions, des personnes âgées ou handicapées suite à une hospitalisation, une maladie ou un handicap, une diminution de l'autonomie.

Le Syndicat d'Entraide travaille bien sûr en relation étroite avec les CCAS, le CLIC, les médecins et les autres para-médicaux, les infirmiers, infirmières libéraux, le Service de Soins à Domicile, les unions professionnelles de cette branche.

L'ambition du Syndicat, de son personnel, de son Président M. François Bouriot, maire de Trélévern, et du Conseil d'Administration composé des délégués

des 9 communes du Canton **est de répondre dans les meilleures conditions de qualité, aux besoins des personnes âgées ou/et handicapées qui souhaitent prolonger le bonheur de vivre dans leur maison ou leur appartement.**

Présentation de la structure

Le Conseil d'Administration est composé de 32 élus municipaux délégués des communes adhérentes citées plus haut. Le bureau se compose d'un président et de 4 vices présidents.

Ce Conseil :

- définit les orientations de service,
- met en place, contrôle et vote le compte administratif et le budget
- contrôle les moyens et les outils pour atteindre les objectifs fixés.

Le personnel administratif se compose de 3 personnes, une responsable administrative et deux adjointes relevant de la Fonction Publique Territoriale.

En plus d'assurer le bon fonctionnement du service, ces personnes évaluent, mettent en place, vérifient et coordonnent les différentes interventions à effectuer auprès de la personne âgée demandeuse. Elles accueillent de façon individuelle et dans des conditions de parfaite confidentialité chaque bénéficiaire et/ou chaque famille.

Le personnel « aide à domicile » est constitué d'environ 80 personnes.

Le personnel du portage des repas est au nombre de 6.

Un service de téléalarme est proposé sur tout le canton.

Une enquête de satisfaction est envoyée annuellement afin d'améliorer la qualité des services rendus.

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent, au domicile des personnes ou à partir de leur domicile, des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne. Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne.

Le service de portage des repas

Depuis 2003, le syndicat d'Entraide a mis en place un service de portage de repas à domicile sur le territoire des six communes qui n'en bénéficiaient pas. Les repas sont préparés par les cuisines de deux Logements Foyers du canton :

- le Foyer Louis Adam de Trélévern pour les communes de Louannec, Kermaria-Sulard, Trélévern et Trévou Tréguignec
- La Résidence Ty-Langastel de Trégastel pour les communes de Saint Quay Perros et Trégastel

Les repas

Ces repas en liaison chaude sont livrés dans des « Malinettes » spéciales par trois véhicules adaptés à la livraison de repas à domicile.

Les menus sont très variés et équilibrés. Chaque malinette comprend :

- 1 entrée (crudités, charcuterie, entrée froide)
- 1 plat protidique (viande ou poisson accompagnés de légumes et féculents)
- 1 dessert
- 1 morceau de pain
- Un potage et un laitage pour le soir.

La livraison est assurée tous les jours, du lundi au dimanche, entre 11 h 45 et 13 h par des salariés du service.

Les demandes d'inscription

Elles sont enregistrées au secrétariat du Syndicat d'Entraide.

Il n'y a pas de minimum imposé (on peut tout à fait commander 1 repas par semaine) mais il est demandé tout de même une certaine régularité.

Il est possible de modifier le nombre de repas ou les jours de livraison en prévenant 48 h à l'avance ou en laissant un message sur le répondeur le week-end ou

au moment de fermeture de bureau.

La facture est établie de façon mensuelle par le secrétariat et gérée par une régie.

N'hésitez pas à utiliser ce service si besoin, quelques places sont encore disponibles.

Le service de téléalarme

Depuis 1988, le Syndicat d'Entraide a signé une convention avec la société CUSTOS et il est service relais pour l'installation et la réparation de téléalarme sur tout le canton de Perros-Guirec.

Ce service enregistre les nouvelles demandes, les transmet ensuite à la société CUSTOS, puis le Syndicat d'Entraide est mandaté pour installer l'appareil à domicile.

Contacts

Les bureaux du Syndicat Intercommunal d'Entraide sont situés au :

25 avenue de la Mairie
22700 SAINT QUAY PERROS
Tél. : 02.96.91.00.09
Fax : 02.96.49.09.17
e-mail : siecgr@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

En dehors de ces heures d'ouverture, il y a possibilité de laisser un message sur le répondeur qui est interrogé régulièrement.

Nicole MICHEL

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Depuis les vacances de printemps, le CIDS a la charge de l'organisation du Centre des Loisirs sans hébergement pendant les petites vacances. Après la mise en place il y a déjà 4 ans du centre de loisirs à la journée pendant les vacances d'été, le CIDS a rencontré le succès au printemps. En effet chaque après-midi était complète, et accueillait 40 enfants. La moyenne d'inscriptions à la journée a été de 27 enfants. Nous espérons que cette moyenne augmentera aux prochaines petites vacances (hiver 2009).

Les familles Louannécaines ont répondu présentes puisque sur 83 enfants inscrits au centre 59 sont de notre commune.

Pendant la journée : de nombreuses activités aussi bien sportives que manuelles mais également des temps calmes sont mis en place consacrés aux jeux de société où la sieste pour les plus petits.

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes du 7 juillet au 22 août pour les enfants de 4 ans (révolus) à 12 ans.

Des minicamps seront proposés : deux au mois de juillet : le premier de deux nuits et l'autre de quatre nuits. Un seul au mois d'août de deux

nuits. Les activités de ces minicamps seront communiquées avec les programmes du Centre au mois de juin.

Rappel : Ouverture à la journée ou à la demi-journée du CLSH pendant les « petites » vacances scolaires sauf à Noël.

Pour tout renseignement : Aline SIMON
02.96.23.20.63 ou 06.73.39.22.16

Aline SIMON
Educatrice sportive
et responsable enfance de la commune



« Bourse aux Vêtements de Louannec »

De nombreux dépôts et de nombreux acheteurs en mars 2008 !!

Au camping, le succès de la Bourse aux Vêtements de Louannec ne se dément pas, c'est l'arrivée du week-end petit prix et de la bonne affaire !

Rappel pour les nouveaux habitants de Louannec : notez que vous y trouverez des vêtements de tout âge, des accessoires, des articles de puériculture, des objets cadeaux....

Quelques 12 000 articles sont confiés à l'association : au printemps dernier, malgré la tempête...45 % ont trouvé acquéreur !

Le montant des ventes est reversé aux déposants, moins 10% gardés par l'association.

Ces 10% représentent votre participation à tous au fonctionnement de l'association, permet de faire des dons suivant notre cœur et la demande du moment.

Rendez vous au camping le 16 octobre prochain pour vos dépôts, puis les 18 et 19 octobre pour les ventes.

L'équipe travaille. Elle se réunit déjà pour améliorer le rangement, et pour faciliter la reprise des sacs d'in-vendus.

Grâce à vous tous, avec l'aide de la municipalité et CAL, ce sera la fête à nouveau !



Contacts :
Myriam Thibaut, présidente : 02.96.91.27.87
Yvette Le Kernevez, trésorière : 02.96.91.42.12

AVANT- PREMIÈRES

La coopérative d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor « **AVANT-PREMIÈRES** » accompagne les personnes qui veulent créer leur emploi mais qui ont besoin de tester leur projet en grandeur nature avant de se lancer dans la création d'entreprise.

« **AVANT-PREMIÈRES** » assure aux porteurs de projet un accompagnement individuel dans un cadre collectif.

Ils bénéficient de l'hébergement juridique, fiscal et social au sein de la coopérative.

Cette dernière organise toutes les semaines des réunions d'informations collectives dans tout le département.

Si vous avez un projet d'entreprise et l'envie de l'expérimenter, inscrivez-vous par téléphone au 02 96 52 19 69 aux :

Réunions d'informations collectives
Le deuxième jeudi de chaque mois de 10h à 12h
Dans les locaux d'AVANT-PREMIÈRES»
43A, rue de Brest à Languoux

Le quatrième jeudi de chaque mois de 10h à 12h
Dans les locaux de l'ADIT à LANNION
(Agence de Développement Industriel du Trégor)

Celles-ci vous permettront de mieux connaître « **AVANT-PREMIÈRES** », son fonctionnement et d'obtenir ultérieurement un entretien pour la rejoindre et tester votre activité ou emploi. Et pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le nouveau site de la coopérative,

www.avant-premiere.coop

Ça marche à l'A.R.A.L.



Beau temps, grande marée, temps idéal pour visiter l'Île Millau !

Les dames d'un côté, les messieurs de l'autre.

Emmenée par Colette et Michèle, un vendredi sur deux, une quinzaine de « sportifs » de l'« EKIPAKAN » part en ballade dans les environs.

Ici, une virée vers Port Blanc...

Avec un bon équipement et par beau temps, évidemment...

Ça méritera bien un petit café !



D'autres préfèrent la pêche !



Toujours en compagnie de Colette et Denise : le 12 mars, le temps tempétueux incitait à une ballade en car, vers les rias de l'ouest. Les récifs de Portsall sont toujours impressionnants... à condition d'aller ensuite jusqu'à l'Auberge de Toulbroc'h pour se restaurer confortablement d'un bon Cochon grillé ! De quoi attendre patiemment le prochain Thé Dansant du 15 Mai à Louanec !

Le mardi est le jour de l'informatique, avec ici même un aperçu des réalisations des élèves assidus pilotés par des enseignants patients et chevronnés : Raymond, Alain, Gérard et Carmen, dernière arrivée dans l'équipe, mais qui rattrape rapidement son retard !

Nicole CHAPELAIN

L'association « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE » une association de parents et de patients déterminée à vaincre la maladie

L'association a été créée en 1965 par des parents de jeunes patients atteints de mucoviscidose. Son siège est à Paris. La Bretagne est la région la plus touchée par cette maladie.

La mucoviscidose est une maladie génétique toujours transmise conjointement par le père et la mère.

Cette maladie touche les voies respiratoires et le système digestif.

Elle n'est pas contagieuse, n'affecte pas les capacités intellectuelles ni musculaires, elle ne se voit pas et ne crée pas de handicap moteur ni mental.

Maladie génétique assez fréquente, 2 millions de personnes sont porteuses du gène et peuvent le transmettre à leur enfant. Environ 200 enfants naissent chaque année en France porteur de la mucoviscidose.

Cette association se bat depuis plus de 40 ans pour permettre aux malades de vivre mieux et de guérir le plus rapidement possible.

A cette époque, on ne prédisait guère plus de 7 ans d'espérance de vie à la naissance de ces enfants. Dès l'origine, les parents de malades se sont associés aux soignants pour mener une action plus efficace. Depuis, le travail accompli a permis des avancées énormes, les personnes atteintes de mucoviscidose ne sont plus seulement de jeunes enfants ; nous comptons aujourd'hui plus d'un tiers d'adultes parmi les 6 000 malades. Mais il nous faut aller plus loin et vaincre enfin la mucoviscidose.

Le conseil d'administration de « Vaincre la Mucoviscidose » est composé en priorité de parents et de patients en attente de résultats concrets, mais également de médecins, de chercheurs, de sympathisants, tous bénévoles. Exigence de résultats et expertise sont au cœur de notre organisation.

Des professionnels salariés mettent en œuvre les actions au service des 4 missions de l'association. Ils s'appuient sur un réseau de bénévoles engagés dans toute la France.

SES 4 MISSIONS PRIORITAIRES

« **Vaincre la Mucoviscidose** », reconnue d'utilité publique depuis 1978, accompagne les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la mucoviscidose. L'association est organisée autour de 4 missions prioritaires : guérir, soigner, vivre mieux, et sensibiliser.

Mission N° 1

- Guérir demain en soutenant et en finançant la recherche.

L'action en terme de recherche va au-delà du financement de projets. Veille scientifique, prospective sur les pistes à privilégier, animation de la recherche clinique et fondamentale française, information des patients et des parents : « Vaincre la Mucoviscidose » développe toutes les pistes pour dynamiser la recherche et les innovations susceptibles de la faire aboutir le plus rapidement possible.

Mission N° 2

- Soigner aujourd'hui en améliorant la qualité des soins.

La qualité de la prise en charge thérapeutique et de la prévention des infections est essentielle dans la mucoviscidose. C'est notamment grâce à ce travail avec les soignants que l'espérance de vie continue de progresser. Elle est actuellement de 46 ans pour un nouveau-né aujourd'hui. Quatre objectifs pour l'association :

- Financer des postes dans les Centres de Soins et de Compétence pour la Mucoviscidose (CRCM) et former les professionnels de santé.
- Informer sur la maladie et les thérapeutiques (dont la greffe).
- Mesurer les évolutions de la maladie avec un suivi épidémiologique.
- Assurer les droits et les intérêts des patients auprès des pouvoirs publics, lobbying pour améliorer la greffe pulmonaire et son accès, dans les centres et réseaux de soins.

Mission N° 3

- Vivre mieux avec la mucoviscidose en améliorant la qualité de vie des patients.

La lourdeur des soins rend souvent les actes de la vie quotidienne plus compliqués. La scolarité, la vie professionnelle, les vacances, les transports, les ressources : ce qui est simple pour la plupart se complique avec la mucoviscidose. Ce qui est difficile pour tous relève parfois du parcours du combattant quand il faut prendre en compte la maladie. L'association développe de nombreuses actions pour améliorer la vie quotidienne des patients et de leurs proches :

- Accompagner les familles, contribuer à l'amélioration de la vie scolaire et professionnelle.
- Aider à financer les surcoûts liés à la maladie.
- Accueillir, informer et réaliser des enquêtes sociales.
- Former les personnes ressources.
- Assurer les droits et intérêts des patients auprès des pouvoirs publics.

Mission N° 4

- Sensibiliser le grand public et informer parents et patients.

Faire connaître la cruauté de la mucoviscidose pour être mieux soutenu et informer de la manière la plus adaptée tous ceux qui en souffrent, sont les 2 axes de cette mission.

SES RESSOURCES ET SES DEPENSES

95% de ses ressources reposent sur la générosité des particuliers et des ses partenaires.

5% proviennent de produits divers.

75 % sont consacrées aux missions sociales

- 31 % à la recherche : financement de projets de recherche fondamentale et clinique, stimulation de la recherche, organisation de rencontres scientifiques, veille.
- 20% à la prise en charge thérapeutique : forma-

tion de soignants, financement de postes hospitaliers spécialisés au sein des centres de soins et des centres de transplantation et de réhabilitation respiratoire, soutien à l'amélioration de la qualité des soins.

- 10% à la qualité de vie des patients enfants et adultes : aides sociales, financière et matérielle, accompagnement dans les démarches scolaires et professionnelles.
- 14% à l'information, la vie associative et la sensibilisation : information des familles, des patients, des soignants. Soutien aux délégations régionales et départementales bénévoles et gestion des adhérents.

Sensibilisation du public et des partenaires sur la gravité de la maladie

- 21 % des fonds couvrent les frais d'appel à la générosité du public. (A noter que sur ces dépenses, quand on dépense 1 euro, on en rapporte 4,5).
- 4 % couvrent les frais de fonctionnement administratif et autres charges diverses.

66 % de ses ressources reposent sur l'action bénévole

Cela permet à l'association une indépendance totale. Ses ressources font par ailleurs l'objet d'une gestion et d'une répartition transparente, garantie par le **Comité de la Charte du don en confiance**.

Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre « le don en confiance ».

« Vaincre la Mucoviscidose » est membre de ce Comité et se soumet donc annuellement au contrôle de cet organisme, s'engageant à respecter les principes de transparence financière définis par celui-ci. Pour aller plus loin dans l'exigence, l'association a aussi mis en place un conseil d'audit interne.

REGISTRE FRANÇAIS DE LA MUCOVISCIDOSE (RFM)

L'amélioration des soins et l'organisation de la recherche clinique reposent en partie sur la connaissance des caractéristiques de la population atteinte de la mucoviscidose. Pour cela l'association crée en 1992 l'**Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM)**, qui devient en 2007, le **Registre Français de la Mucoviscidose (RFM)**. Chaque année l'**Institut National d'Etudes Démographiques (INED)** publie les données les plus récentes. Données qui permettent à « Vaincre la Mucoviscidose » d'anticiper sur l'évolution de la population et d'adapter ses actions aux besoins des patients.

Les principaux objectifs du Registre Français de la Mucoviscidose sont :

- *Améliorer* la connaissance des caractéristiques médicales et sociales de la population atteinte de mucoviscidose et de l'impact des interventions thérapeutiques.
- *Mieux appréhender* le coût socio-économique de la mucoviscidose pour tenter d'obtenir une adéquation des ressources aux besoins en

constante évolution.

- *Eclairer*, d'une part, les parents et les patients dans leurs choix personnels, et d'autre part, les associations et les partenaires institutionnels dans leurs choix stratégiques.
- *Créer* une base de données et la mettre à disposition des médecins et des chercheurs.

En privilégiant une telle structure, l'association affiche clairement sa volonté de ne pas seulement comptabiliser une population de malades mais de créer également, d'emblée, les conditions d'une bonne observation longitudinale. *Elle favorise ainsi l'analyse de l'évolution des malades et de la maladie, dans une optique de santé publique et dans le cadre d'une coopération de tous les instants entre toutes les parties prenantes.*

LE REPERTOIRE DES ESSAIS CLINIQUES DANS LE MONDE

Le répertoire des essais cliniques est une source d'information unique qui a pour vocation d'être le plus exhaustif possible. Il intègre les essais cliniques enregistrés sur des sites internet internationaux et ceux pour lesquels un accord de publication a été obtenu.

PROJET 2005-2010 : les avancées

Vaincre la Mucoviscidose a publié un Livre Blanc à l'automne 2005, à l'occasion des 40 ans de l'association. Parce que nous n'avons que d'autre choix d'agir plus pour subir moins, le livre dessine un projet ambitieux et volontariste, autour de 4 axes.

- *Concrétiser* les avancées de la recherche et favoriser des innovations majeures.
- *Anticiper* une évolution indispensable des soins
- *Renforcer* l'autonomie des patients.
- *Ne pas laisser des malades* décéder faute d'accès à une greffe de qualité.

ETRE BENEVOLE

C'est grâce aux bénévoles : 400 bénévoles avec mandat, 5 000 bénévoles réguliers, plus de 30 000 bénévoles occasionnels qui se mobilisent toute l'année partout en France, tout particulièrement au moment des Virades, que « Vaincre la Mucoviscidose » peut aider les malades et leur donner l'espoir de guérir demain.

Une chaleur humaine et un espoir réconfortant pour les malades.

Etre bénévole, c'est soutenir la lutte contre la mucoviscidose, c'est manifester sa solidarité et son soutien, et c'est aussi, par sa présence physique, son énergie et un dynamisme, apporter la chaleur humaine et l'espoir aux patients et aux familles touchés par la maladie. Chacun à sa mesure, selon son envie, ses compétences et le temps dont il dispose, peut apporter sa pierre à l'édifice.

Nicole MICHEL

Adresse :

Association Vaincre la Mucoviscidose
181 rue de Tolbiac
75013 PARIS
Téléphone : 01 40 78 91 91
Web : www.vaincrelamuco.org

Comité d'Animation de Louannec



1^{er} MARS

Le CAL devenait maître de stage en donnant la possibilité à trois étudiantes de programmer une soirée dans le cadre de leur examen de BTS en gestion d'entreprise. Les trois axes de cette soirée étaient l'organisation, la gestion et la communication. Malgré une publicité massive, le public a boudé cette soirée.

Théâtre

Les Louannigous se sont produits les 29, 30 mars et 4 avril pour un public complètement acquis à cette troupe communale.

Une soirée spectacle un peu longue mais pleine de rires. La pièce bretonne de Maria Prat entame le spectacle, s'en suivra "Lolotte ou le voyage à Venise" de Jacky Lesire et en fin de soirée "ma femme est folle" de Jean Barbier. Les bretonnants n'étaient sur scène que le vendredi pour le plus grand bonheur de leurs fans.

Le public a répondu présent aux trois représentations.



Les bretonnants



Ma femme est folle

Vide-grenier

Le 20 avril le camping a ouvert ses portes au septième vide grenier. 5 h 45 du matin et déjà les voitures attendaient l'ouverture des barrières pour choisir le meilleur endroit. Les bricoles passaient du grenier à l'exposition et la vente a pu commencer. 88 exposants ont déplié leur étal sur une longueur de 430 mètres. C'est moins que l'an passé et pour cause, la pluie était présente dès le matin. C'est un phénomène météorologique qui s'invite chaque année au grand dam des organisateurs. Pour cette raison, le bureau a consenti une réduction sur le mètre linéaire à la grande joie des chalandes.

Election du CAL

A la suite des élections, la commission animation s'est réunie pour nommer le nouveau président du comité d'animation suivant ses statuts. La semaine suivante le nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 16 avril.

Le nouveau bureau se compose de :



Président
Christian GOIFFON



Trésorier
Michel SALMON



Secrétaire
Eric RENAUD



Trésorière-adjointe
Nelly FABRE

Déjà le nouveau bureau est en place pour gérer la suite des animations 2008 sous le regard attentif de l'ancien bureau.

Le défi louannecain

Le sixième du nom a eu lieu le 25 mai. Il comportait trois épreuves. La course à pied à partir du centre de loisirs était la première épreuve sur deux distances. Elle était suivie d'une traversée Port L'Épine Nantouar en kayaks qui nous sont prêtés par le Conseil Général. Sur le parking de Nantouar les VTT attendaient leurs concurrents pour la dernière épreuve sur aussi deux circuits qui les reconduisaient au centre de loisir où était jugée l'arrivée du défi. Chaque participant a été récompensé d'une collation et un sandwich.

Fête de la musique

Le 21 juin la fête de la musique est revenue sur la place Yves Nonen. L'emplacement est plus convivial et l'organisation peut se reposer sur les infrastructures de

la mairie. Cette fête étant très familiale, il serait difficile de préserver les plantations sur les pentes du parking du Pen Ker bien tentantes pour les glissades.

Fest noz

Il aura lieu le samedi 12 juillet. sur le parking derrière le foyer ou parking du Penker. Les groupes sont "PEN KALED", "AN TROT" et "MOAL-CHAPLAIN". Le fest noz est GRATUIT.

Animation d'été

Le CAL finance deux karaokés qui auront lieu les vendredis 25 juillet et 8 août dans la salle de jeux du camping.

Jean-Marc FABRE et Christian GOIFFON

Club de tarot

Depuis début septembre, les 43 adhérents du club de tarot ont repris leurs activités deux fois par semaine à la salle 3 du Foyer.

- le lundi à 14 heures en duplicate ou en libre, les tournois sont très appréciés par une trentaine de joueurs, tous acharnés, et se déroulent dans une ambiance très conviviale

- le mercredi à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures. Les joueurs peuvent arriver ou partir à l'heure qui leur convient.
- L'adhésion au club est de 10 euros.

Pour tout renseignement, contacter :

Pierre COUDRET 02 96 23 28 05

Maurice FABRE 02 96 23 25 83

La gavotte louannécaine

La Gavotte Louannécaine est dans sa quatrième année. L'association compte une quarantaine d'adhérents.

L'animateur Hervé Le Gall a pour objectif d'apprendre aux adhérents la pratique de la danse bretonne dans une ambiance décontractée, sans esprit de compétition. Plusieurs danses comme andro, kost ar c'hoat sont apprises pendant le cours et revues au cours suivant.

Les cours sont organisés le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 au foyer sauf pendant les vacances scolaires.

Dans l'année, nous organisons deux repas : avant les fêtes et en Juin.

L'association « la Gavotte Louannécaine » a organisé son troisième Fest-deiz le 27 Janvier 2008 avec le groupe Kistin, une centaine de personnes sont venues danser sur le plancher du foyer.

Si vous voulez danser dans les festou, la saison

reprendra le 10 septembre 2008 et nous serons au forum des associations qui aura lieu le 6 septembre 2008.

La cotisation est de 32 € pour une personne 44 € pour une couple.

Pour plus de renseignements

Tel : 02 96 91 10 29 Nelly Fabre - Présidente



Elle sera jouée à Louannec, les 16 et 17 janvier à 21 h et le 18 janvier 2009 à 16 h, puis le 31 janvier au théâtre de l'Arche à Tréguier.

Le travail de l'année écoulée a été récompensé par la présence de 505 spectateurs, sur 4 représentations, ce qui nous a apporté les encouragements nécessaires pour continuer ce travail difficile mais passionnant.

Ce travail est facilité lorsque de bonnes conditions de travail sont mises à disposition, ce qui est le cas à la mairie de Louannec, que je remercie vivement.

Isabelle LE BRIS



Le Théâtre du Cercle présentera au mois de janvier 2009, une pièce de Sacha GUITRY intitulée « Mon père avait raison ».

C'est un chef-d'œuvre d'humour, d'esprit et de sagesse, où chacun de nous pourra se retrouver ; cette pièce parle de la famille, des rapports hommes-femmes, de ce que nous transmettons à nos enfants ; c'est donc une pièce qui conjugue la gravité et la légèreté, avec la beauté et la modernité du style de Sacha Guitry.



La Compagnie Startjeune, forte cette année de deux ateliers et de 38 comédiens amateurs donne ses spectacles en cette fin juin.

L'atelier des collégiens (22 élèves entre 13 et 15 ans) travaille d'arrache-pied sur des sketches qu'ils ont repris (quelques classiques oubliés de Roland Magdane, Elie Seimoune etc.) mais aussi sur des sketches nés de leurs improvisations hebdomadaires. Un cocktail qu'on espère détonant pour ce groupe qui compte beaucoup de débutants mais déjà des personnalités très prometteuses.

Spectacle le mercredi 18 juin, à 20 h 30.

L'atelier des lycéens compte 16 acteurs (dont certains comme Claire Gravouil, Alice Simon ou Sandrine Janin en sont à leur cinquième saison). Après un spectacle basé sur leurs improvisations de l'an dernier, ils ont voulu cette année s'attaquer à une pièce. Mais comme il n'est pas facile de dénicher une pièce intéressante pour 16 acteurs, ils ont décidé de l'écrire eux-mêmes avec leur animateur Luc Rodaro. C'est une pièce policière qui s'intitule « La Mort à Rebrousse-poil » qui raconte la vengeance post-mortem d'une chanteuse à succès des années 60, au travers de son jour-



nal intime. Du suspense, du sang, de l'angoisse, mais surtout de l'humour et de la dérision pour ces comédiens souvent doués qui jouent sur les clichés du genre policier. Exercice périlleux donc, que de créer une pièce de A à Z, mais l'entente et le talent des protagonistes devraient leur permettre de s'en tirer avec leur brio habituel. D'autant que pour beaucoup d'élèves de terminale, ce sera leur dernière...

Théâtre pour jeunes comédiens

Foyer de Louannec

Adresse postale :

70, chemin de Randreuz 22700 Ploumanac'h

lucrodaro @ free.fr

06 81 21 15 74

Danse passion

Cela fait maintenant 7 ans que DANSE PASSION fait partie des associations de LOUANNEC.

Les animateurs de DANSE PASSION, Jocelyne et Christian BRIAND, poursuivent leur objectif d'apprendre aux adhérents la pratique de la danse, dans une ambiance décontractée, voire familiale, sans esprit de compétition.

Deux styles de danses y sont enseignés : le rock et les danses de salon (cha-cha, paso, tango, rumba, valse ...).

Chaque niveau apprend deux ou trois nouvelles danses par an, dont le rock et le cha-cha pour les deux premiers niveaux. Mais pour ne rien oublier, chaque début de cours est réservé à une révision rapide des danses acquises.

Les adhérents toujours aussi nombreux se répartissent cette année en 4 cours de niveaux différents :

- Débutants, le lundi de 20h à 20h45
- Intermédiaires 1, le lundi de 20h50 à 21h35
- Intermédiaires 2, le jeudi de 20h à 20h45
- Avancés, le jeudi de 20h50 à 21h 35.

Tous les adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour des soirées organisées au foyer de LOUANNEC (soirée débutants, galette des rois ...)

Cette année, la soirée de clôture aura lieu le 7 Juin 2008 avec, comme de coutume, quelques démonstrations des danses apprises par chaque niveau de cours.

Consultez notre site Internet :
<http://perso.orange.fr/dansepassion>

Composition du CA 2007-2008 :

Président : Gilles MAILLARD

Vice présidente : Hélène RENAUD

Secrétaire : Jocelyne BRIAND

Secrétaires adjointes : Marie JO GUYOMARD et Sylviane CONANEC

Trésorier : Jean Yves PERON

Trésorières adjointes : Anne Yvonne LE MAILLOT et Hélène RENAUD

Membres : Christian BRIAND, Isabelle PEZRON, Françoise MORIN.



Le Centre intercommunal de Découverte Sportive (CIDS) CAP SPORT, CAP MOMES

Regroupant 5 communes, le CIDS a en charge la découverte sportive pour les enfants de 4 à 6 ans et la mise en place des centres de loisirs.

Activités sportives et culturelles : CAP MOMES, CAP SPORT et des stages de découvertes durant l'année scolaire et les petites vacances

• LE MERCREDI MATIN :

CAP MOMES s'adresse aux enfants de moyenne et grande section.

Cette année, quatre activités étaient proposées en initiation : judo, éveil gymnique, jeux de ballons et mini-tennis.

A LOUANNEC, 34 petits sont venus se dépenser et s'amuser avec Aline et Martine. La séance dure une heure.

Pour les enfants du primaire, CAP SPORT accueille 35 sportifs pour découvrir le judo, le basket, le roller et les jeux de raquettes. De quoi trouver sa future passion !!!!

Les inscriptions pour CAP SPORT, durant l'année scolaire seront effectuées au « **forum des associations de Louannec** » qui aura lieu le samedi 6 septembre, dans la salle du gymnase. Le programme des activités proposées sera donné à tous les enfants de l'école de LOUANNEC mais sera aussi disponible en mairie.

• LES PETITES VACANCES SCOLAIRES :

Des stages d'une heure environ sont proposés durant 5 jours pour les petits comme pour les grands. Le culturel s'associe au sportif puisqu'on peut enchaîner une activité sportive: l'escrime, le basket, la gymnastique, le tennis, à l'équitation... avec une activité manuelle comme la poterie ou encore l'art plastique avec Béatrice.

En outre, les grands ont goûté au tir à l'arc, aux boules bretonnes, à la piscine, au VTT ...

Aline SIMON
*Educatrice sportive
et responsable enfance de la commune*

Baby Gym

La Baby Gym termine son année. Le groupe des petits (9 mois - 3 ans) s'est étoffé au cours de l'année. Les enfants se sont retrouvés avec plaisir chaque lundi de 10 h à 10 h 45. Trampoline, ballon, poutre et autres parcours ont toujours un grand succès. Les chansons et rondes de fin de séances sont devenues un rituel incontournable animé par Aline. Il s'agit d'un vrai moment à partager avec son enfant.

Rendez-vous en Septembre.

Les grands (3 - 4 ans de petite section) n'ont pas été en reste et ont bien progressé. Aline et Martine animent le groupe entre parcours psychomoteur et jeux en groupes, le mercredi de 17h à 17h45.

Les inscriptions se feront au « **forum des associations** » en Septembre. Le tarif pour les deux groupes est de 75 € pour l'année.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 02.96.91.03.38.

Marie-Caroline REGNAULT
Présidente de la Baby-Gym



Ecole de voile municipale

Le centre nautique de la commune sera ouvert du 2/07/08 au 22/08/08. L'école de voile a obtenu une nouvelle fois le label Fédération Française de Voile ; ce label est attribué selon plusieurs critères de qualité. L'encadrement est assuré par un responsable technique qualifié (BE voile premier degré) et deux moniteurs fédéraux. Cette année la commune a investi dans l'achat de deux mini catamarans « Newcat junior 12 » afin de remplacer en trois ans la flotte des six qui commencent à vieillir. Les enfants de Louannec bénéficiant d'un tarif privilégié peuvent apprendre les bases de la voile sur un plan d'eau en toute sécurité, deux atouts pour eux, alors n'hésitez pas à les inscrire à l'accueil du camping cet été (pré-inscription à partir de la mi-juin). (Supports proposés : optimist, mini-catamaran, planche à voile).

Jacques MAZÉAS

TARIFS COMMUNAUX 2008

ECOLE DE VOILE		A	B	C	D	B	E
Tarif normal (habitants Louannec)			A - 10%	A + 20%	C - 10%	A - 10%	A - 15%
INITIATION VOILE opti - cata - planche à voile	2 demi-journées maxi - la demi-journée :	18,53	16,88	23,16	20,85	16,68	15,75
OPTIMIST	stage 5 demi-journées	56,80	51,12	71,00	63,90	51,12	48,28
	stage 3 demi-journées	36,75	33,08	45,94	41,34	33,08	31,24
CATAMARAN	stage 5 demi-journées	79,40	71,46	99,25	89,33	71,46	67,49
	stage 3 demi-journées	52,35	47,12	65,44	58,89	47,12	44,50
PLANCHE A VOILE	stage 5 demi-journées	70,85	63,77	88,56	79,71	63,77	60,22
	stage 3 demi-journées	46,75	42,08	58,44	52,59	42,08	39,74
Famille (>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif normal						
Extérieurs à Louannec	+ 20% par enfant par rapport au tarif normal						
Famille Ext. (>=2 enfants)	- 10% par enfant par rapport au tarif extérieur						
Groupe < 10	- 10% par enfant à partir du tarif normal						
Groupe >= 10	- 15% par enfant à partir du tarif normal						
Réduction pour dernière semaine août	- 20% sur tous les stages						
Test de natation (Tarif par stagiaire)	Moins de 20 Plus de 20	2,00 1,50					
Licence FFV passeport voile obligatoire		9,70					
Location de matériel à la 1/2 journée (3h)	Planche à voile	17,15		Kayak de mer bi-places	20,85		
	Catamaran	28,70		Bateau sécurité (assos voile*)	48,25		
*Hors semaine JUILLET-AOÛT	Optimist	10,75		Dépôt de garantie	200,00		
Location week-end	Kayak de mer bi-place	41,25					



AIKIDO LOUANNEC

(Art martial utilisant des techniques de défense efficaces, effectuées sans force et visant à contrôler un adversaire)

Vous n'étiez pas pratiquant d'art martial, vous voulez cependant entretenir votre condition physique d'une façon originale, canaliser votre stress, retrouver de la souplesse et trouver votre propre équilibre.

Vous êtes un homme, une femme de 14 ans à 60 ans et plus. Alors l'Aïkido est pour vous !!

Venez nous rejoindre, vous y trouverez une ambiance chaleureuse et studieuse à la fois :

Le mercredi de 19 h 30 à 21 h à la salle des loisirs

(Salle des sports à coté de la bibliothèque)

Renseignements :
Michel Vinet 06-29-31-06-83 ou
michelvinet31@yahoo.fr
www.aikidocotesdarmor.net





USPL

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. L'US Perros-Louannec l'aura une fois de plus appris à ses dépens.

Prétendant à la montée (l'accession à l'échelon supérieur était promis aux 2 premiers) les équipiers premiers ont, comme pendant l'année précédente, effectué une première moitié de saison à petits pas. Malgré une poule retour à grande vitesse et un jeu agréable et offensif les jaunes et bleus devront se contenter de la 3ème place, la plus mauvaise et surtout celle qui laisse le plus de regrets.

Mais, il y a aussi beaucoup de satisfactions. Tout d'abord une équipe jeunes encadrée par quelques anciens, une bonne ambiance aussi bien les jours d'entraînement qu'aux matches et surtout un entraîneur qui fait l'unanimité au sein d'un club en devenant.

L'équipe réserve, pour sa part, a connu une saison plus difficile que ce qu'elle imaginait, plusieurs éléments découvraient une division de district où il faut batailler ferme pour empocher les 4 points de la victoire. Le maintien a été dur à assurer mais cette équipe a, cependant, de belles choses à faire valoir.

L'équipe C a encore fait une très belle saison. Alliant beau jeu et convivialité, elle a su tenir tête au 3 ténors du groupe.

Ronan et Sylvain accompagnés de Jean-Jacques sont une fois de plus très satisfaits, un seul regret : ils n'auront remporté aucun des derbys de ce groupe.

Mention spéciale à Nicolas, nouveau venu et capitaine exemplaire, mais aussi à Vincent toujours aussi combatif.

Chez les jeunes, les -18 ans et les -15 ans ont joué les premiers rôles tout au long de la saison, les -18 ans B ont réussi à assurer leur maintien. Saison plus difficile pour les -15 ans B et les -13 ans mais au vu des progrès effectués, de belles choses sont à prévoir. On notera pour ces équipes le plaisir pris par les éducateurs face à la présence assidue de tous ces jeunes aux entraînements.

L'école de football, après avoir bien travaillé toute l'année, a commencé les tournois, la moisson de coupes a débuté et le jeu collectif pratiqué a tout simplement « bluffé » les joueurs seniors présents lors du traditionnel tournoi du 1er mai.

Cette saison fut une nouvelle fois une réussite et comme le soulignait lors de ses vœux 2008 le président : l'équipe dirigeante fait le nécessaire pour que le club soit le mieux structuré possible (L'USPL a d'ailleurs reçu le label « qualité » pour le travail fourni par tous ses éducateurs). Aux joueurs maintenant de le rendre sur le terrain car beaucoup de personnes dans ce club le méritent !

Sébastien LE DROUGMAGUET

Les Stermes

Année de transition pour Les Stermes. Elisabeth garde toujours le cap, aidée cette année d'Anne-Laure et de nombreux parents...

La descendance est assurée...

Clea (la fille de Sophie) et Tony (le fils d'Anne-Laure) ont déjà fait leurs premiers pas sur les tapis.

Pour les championnats, Les Stermes participent aux championnats individuels ; 2 tours internes ont

eu lieu à Louannec et la finale départementale à Ploufragan le 25 Mai.

Nous espérons ouvrir un cours supplémentaire en septembre pour la catégorie 7 - 10 ans si l'encadrement est suffisant...

En attendant... positivons et appliquons la devise : **DEMAIN SERA UN AUTRE JOUR !**

Le Bureau

Tennis Club de Louannec

La saison sportive du Tennis Club de Louannec est en voie d'achèvement. Si l'année précédente s'était conclue par une montée, cette année le TC Louannec n'a pas connu la même joie. Les résultats plus contrastés sont néanmoins satisfaisants.

- L'équipe 1 féminine découvrait la Division 1.

Tiphaine Labrot, Madeleine Le Flanchec, Marie-Louise Gay-Nicolas, Isabelle Sentieys et Brigitte Blondet ont fait leur apprentissage au plus haut niveau départemental. Malgré des matches difficiles, elles ont démontré qu'il ne leur manquait pas grand-chose pour bien figurer à cet étage. Toutes affichent une belle progression.

L'équipe 1 a évolué sans renfort ce qui n'est pas le cas de l'équipe 2. Les dames emmenées par la capitaine Isabelle Le Noan, ont enchaîné les bonnes performances en D4, au point de disputer les phases finales du championnat. Bravo donc à George Agathine, Claire Pezron, Marie Capelle, Annie Rouxel, Chloé Gillouard, Dominique Moël, Nadine Gestin.

- Chez les garçons, l'équipe 1 a joué jusqu'au bout les premiers rôles en D3. Cette excellente saison n'a pas débouché sur la montée mais il n'y a aucun regret à avoir. Denis Le Noan, capitaine de l'équipe 1 a pu compter sur un noyau composé de Olivier Oubrière, Nicolas Briend, Yves Colin, Frédéric Corfec, Paskal Le Gallou, avec le renfort régulier de joueurs de l'équipe 2.

Cette dernière justement a aussi accompli un parcours honorable sous la houlette de Jo Robino et David Landais, grâce à Olivier Sentieys, Philippe Bernard, Laurent Querrien, Olivier Landau, Emmanuel Ley, Gwénaél Hulo, Guy Resmond, Philippe Gestin, René Rolland.

La saison s'est poursuivie avec le championnat des plus de 35 ans (deux équipes engagées) et celui des jeunes. Cette année, le club alignait deux équipes. Les 13-14 ans, drivés par Isabelle Sentieys, ont accumulé de l'expérience. Les 15-16 ans, coachés par Olivier Landau, se sont frottés à forte partie : une bonne chose avant de renforcer bientôt les rangs des seniors.

Les cours de l'école de tennis s'achèveront au mois de juin. Rappelons qu'ils affichent complet après une hausse remarquable des effectifs. Avec sérieux mais dans la bonne humeur, Georges Paysant (moniteur brevet d'état) assure toujours l'essentiel des cours, aidé par Christophe Plaza et Cédric Burle (initiateur) eux aussi plus présents tandis qu'Aline Simon a repris en charge un groupe de mini-tennis, une aide appréciable de la commune. A noter qu'Olivier Sentieys et Olivier Landau ont suivi tous les deux la for-

mation de juge-arbitre de niveau 2.

L'assemblée générale du club au mois de juin devrait voir plusieurs changements au sein du bureau. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

L'événement à venir pour le TC Louannec est bien sûr son tournoi d'été. Après le succès sportif et populaire des deux dernières éditions, ce tournoi, comptant pour le challenge de la Côte de Granit rose, reprend ses droits. Le tournoi réservé aux jeunes se déroulera du 13 au 20 août, le tournoi open du 15 au 26 août. Le président Olivier Sentieys et les bénévoles s'activent déjà à l'organisation de cette importante manifestation (plus de 200 inscrits en 2007) qui est aussi une animation pour la commune en fin de saison estivale. Ils remercient d'ores et déjà les personnes qui permettent au tournoi d'exister : les commerçants et artisans de Louannec, les services municipaux, les clubs voisins et particulièrement le TCM Perros.

Le Tennis Club remercie tous les adhérents, les parents, les animateurs, les sponsors qui participent à la vie du club, ainsi que la municipalité pour son soutien. Le club rappelle que pendant les mois de juillet et août la réservation des terrains extérieurs pour les membres du club ou les extérieurs se fait au bar « le Village ».

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter :

**Marie-Louise, la secrétaire, au 02.96.91.18.07,
ou Olivier, le président,
au 02.96.23.17.63.**

*Pour le bureau
Olivier SENTIEYS, président
Philippe GESTIN, trésorier*



Un des cours du mercredi animé par Georges Paysant

BAD'LOISIRS

Bonne santé pour le club de badminton qui compte une soixantaine d'adhérents, dont 16 enfants de 7 à 14 ans.

Plusieurs créneaux horaires sont disponibles durant la semaine :

HORAIRES :

Séances adultes

Lundi : 20 h 30-22 h 00

Mercredi : 20 h 30-22 h 00

Jeudi : 19 h 00-20 h 30

Séances enfants

Jeudi : 18 h 00-19 h 00

Les cours sont destinés aux enfants et assurés par Aline Simon assistée d'un parent (un planning est établi à cet effet).

Le club n'est pas orienté vers la compétition, mais plutôt vers le loisir, comme son nom l'indique, et ce, en toute convivialité.

Plusieurs tournois internes sont proposés au cours de l'année, ainsi qu'une rencontre aller/retour avec le club de Pleumeur-Bodou qui partage le même état d'esprit.

Une fois par an, un repas est organisé au foyer, c'est l'occasion de se réunir dans une ambiance plus festive avec, naturellement, les conjoints qui sont cordialement invités.

Pour animer le club, le bureau actuel est composé de :

BUREAU :

Président : Laurent MADEC

Vice présidente : Bernadette BRETIER

Trésorier : François BRIGANT

Secrétaire : Cédric PROVOST

D'autres renseignements sont disponibles sur le site Internet :

<http://badloisirs.free.fr/>

Laurent MADEC



Les jeunes pousses se préparent pour la relève

Mell-zorn

Avec une petite soixantaine de licenciés en Hand Ball, le club continue d'exister tant bien que mal...

Plusieurs points forts sont à retenir cette saison :

- Une salle nouvellement refaite offrant plus de confort pour les joueurs.
- L'acquisition d'un nouveau jeu de maillots pour nos jeunes.
- L'achat de nouveaux ballons seniors ne nécessitant plus l'utilisation de résine.
- Le bon déroulement du repas «paëlla» fin avril, offrant un petit bénéfice au club.

Le bilan sportif est assez encourageant notamment chez les jeunes :

- Les - 12 ans filles terminant 2^e de leur poule Ouest
- Les - 14 ans filles terminant 1^{re} de la leur
- Les - 14 ans gars terminant 5^e au classement général

En seniors, les deux équipes gars et filles finissent 7^e de leur poule respective malgré un grand nombre de 'pertes' durant la saison ; des blessés malheureusement (et même un peu trop) mais aussi et surtout des maternités. (Et là, peut être pas assez ?!...)

Des matchs de classement avec la poule Est vont avoir lieu pour les seniors ainsi que pour les -12 et -14 ans filles.

Le MELL-ZORN termine ainsi tranquillement sa saison et pense déjà à la prochaine en lançant un appel à toutes personnes intéressées par le Handball.

Le club recrute des jeunes joueuses et jeunes joueurs afin d'étoffer ses équipes.

Toutes les personnes désireuses de participer à la vie active du club seront les bienvenues, ce dernier manquant fortement de bénévoles !...

Alors n'hésitez plus et rejoignez nous dès septembre au centre des loisirs.

Le MELL-ZORN tenait à remercier la municipalité généreuse, les artisans, les commerçants, les sponsors, les bénévoles pour leur soutien financier et humain qui lui permettent de faire vivre le handball à Louannec et partager cette passion auprès de tous.

Le bureau

Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion



Lara Kremer, Luan Veteau et Manon Coatrieux étaient qualifiées pour défendre les couleurs du club aux Inter-Club régionaux à Fouesnant le jeudi 1^{er} mai.

La saison 2007-2008 s'achève avec la montée de l'équipe première féminine en Nationale 1, bravo à toutes : Eloïse Corre, Andréa Quelen, Lucie Guinement, Lauriane Quelen, Brigitte Corre et Elen Le Maître.

Le club regroupe aussi 140 licenciés dont 50 licenciés pour l'école de tennis de table, 50 compétiteurs et 40 licenciés en loisirs. Ces joueurs s'entraînent sur les trois sites de Louannec, Lannion et Vieux Marché. Les compétitions sont nombreuses en tennis de table avec une alternance chaque week-end entre les compéti-

tions par équipes et les compétitions individuelles. Cette année deux équipes féminines engagées en pré nationale et nationale 2, une équipe masculine en régionale 3 et cinq autres en départementale ainsi que des équipes en championnat jeunes.

Enfin un grand merci à tous les bénévoles du club : capitaines d'équipes, encadrants, accompagnateurs, parents de joueurs, arbitres qui, par leur soutien actif tout au long de la saison, permettent à ce sport d'exister. Bonnes vacances à tous et à la rentrée prochaine.

Isabelle HARDY
Secrétaire du TTLPL



Championnat de Bretagne à Concarneau les 10 et 11 mai 2008 : 5 filles, 4 podiums ! Eloïse Corre demie finaliste en senior dame, Andréa Quelen demie finaliste en cadette, Eloïse Corre et Elen Le Maître demies finalistes en double dames, Andréa et Lauriane Quelen demies finalistes en double junior.

Yoga Ayurveda Louannec - 2007-2008

A - L'enseignement

1 - L'Ayur Veda est la médecine traditionnelle de l'Inde. Elle comprend :

- Le YOGA
- L'hygiène de vie et l'alimentation
- L'aromathérapie
- Les massages énergétiques
- La maîtrise de la pensée

2 - Le YOGA est une méthode qui permet de développer tous les potentiels de l'être humain.

Son but est d'apaiser les pensées automatiques, les émotions perturbatrices et ainsi de devenir plus serein, d'être mieux dans notre peau, notre corps et notre tête.

Tous ceux qui désirent progresser vers un mieux être peuvent s'y référer ou y puiser une inspiration.

Comme le YOGA s'adresse à de nombreux niveaux de l'individu, cette méthode propose non pas un seul type d'exercices mais 4 classes d'outils :

- des exercices physiques.
- des exercices respiratoires.
- des exercices s'adressant aux sens, aux pensées (relaxation, concentration, méditation)
- des conseils pour la conduite de notre vie.

Cette pratique est accessible à tous quel que soit l'âge. Le YOGA se caractérise par une grande souplesse

d'utilisation. Chacun peut le faire en fonction de ses possibilités et de ses limites.

B - Le professeur

Pratiquant le Yoga depuis 1978, Elisabeth LE POEC a suivi pendant quatre années une formation de professeur de Hatha YOGA et est diplômée depuis 1988.

Elle enseigne le Hatha Yoga de 1984 à 1996. D'autre part depuis 1996, elle suit une formation en AYUR VEDA et une nouvelle formation de yoga : le Shiva Yoga ou yoga des Brahmins, et participe chaque année à des stages d'approfondissement. Depuis 1996, elle enseigne le Shiva Yoga.

Enfin, depuis septembre 2007, elle est diplômée Bio énergéticienne ACMOS (thérapie basée sur la médecine chinoise). C- Les Cours

Un cours regroupe une dizaine de personnes au maximum et dure environ 1h15, et se termine par une relaxation.

Une tenue souple de type « jogging » convient parfaitement.

D - Contacts

Président : Gérard LE REST - Tél. : 02 96 48 33 29

Professeur : Elisabeth LE POEC - Tél. : 02 96 23 28 55 (pour informations et inscriptions)

Site Internet : <http://yogalouannec.site.voila.fr>

Raid Cyclotouristique : HANDIBREIZ

Le samedi 24 et dimanche 25 mai, deux cyclos louannécains (Thierry POTEL et Benoît SALIOU) ont fait le tour de Bretagne HANDIBREIZ 2008, soit 550 km non-stop.

L'HANDIBREIZ est une manifestation organisée au profit des enfants handicapés mentaux avec le concours de la FFCT (Fédération Française Cycliste Touristique), et de l'URAPEI (Union Régional des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales).

Ils ont pédalé durant 21 heures avec un courage inouï, vu les conditions météorologiques du samedi 24 (sous une pluie battante toute la journée). Ce raid cyclotouristique exceptionnel s'est terminé le dimanche sous un temps plus clément.

Les cyclos qui participent à ce raid touristique contribuent à collecter des dons afin d'améliorer au quotidien la vie des enfants handicapés mentaux, par l'achat de matériels et d'équipements à caractère ludique et éducatif.

CI-DESSOUS LES VILLES ÉTAPES DU RAID :

CARHAIX – PLOEUC sur LIE – QUEVERT (DINAN) – L'HERMITAGE (RENNES) – LA GACILLY (REDON) – VANNES – HENNEBONT – QUIMPER – CARHAIX

Benoît et Thierry ont un nouveau challenge pour Juin 2008 : Bordeaux – Paris (620 kms) avec la FFCT.

Thierry POTEL



Thierry POTEL - Benoît SALIOU

La biodiversité : l'autre choc ? L'autre chance ?

Deux sénateurs, le socialiste Claude Saunier, Costarmoricain et Pierre Lafitte, UMP des Alpes Maritimes, tous deux membres de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques ont rendu public un rapport consacré à l'effondrement de la biodiversité. Les auteurs parlent d'un « choc biologique » à venir comparable au « choc climatique ».

1°) La biodiversité des écosystèmes de la planète est en voie de forte altération :

- Le rythme de disparition des espèces s'accélère : en 2050, il pourrait être, suivant les espèces, de 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel.
- Certains biotopes sont plus particulièrement menacés dans les milieux humides, dans les océans : la chaîne pélagique s'est dégradée (en 2050, elle aura disparue dans l'atlantique nord), 60 % des coraux sont affectés, les forêts tropicales sèches sont en voie de disparition.
- La biodiversité européenne est déjà très atteinte : les eaux continentales sont polluées par l'usage excessif de l'eau par l'agriculture. La perte de la diversité de la faune aviaire calculée par l'Union européenne est de 70 %, la Beauce a perdu plus de 30 % des composés organiques de son sol.

2°) Les pressions traditionnelles s'accroissent...

Depuis 1990, l'empreinte écologique de l'humanité dépasse les capacités de reconstitution des écosystèmes de la planète : on est entré dans un développement non durable. Sur les bases actuelles, la demande de l'humanité en 2050 sera deux fois plus forte que la capacité productive de la biosphère.

Les pressions de prédation augmentent :

- la surpêche industrielle conduit à la surexploitation des espèces halieutiques à cause de l'importance des prises connexes qui peuvent atteindre jusqu'à 80% de la biomasse pêchée,
- dans les milieux pélagiques très profonds, des espèces mettant 60 ans à devenir adulte sont attaquées,
- le développement des aquacultures, où le nourrissage des poissons s'effectue à l'aide de farine de poissons, attaque le milieu,
- le fermage de certaines espèces et leurs effluents détruisent les milieux naturels associés,
- l'exploitation forestière reste non contrôlée : la déforestation des forêts tropicales humides s'effectue à un rythme de 13 millions d'hectares par an dont 6 millions hébergent 50 % de la flore mondiale.

Les pressions d'occupations d'espèces augmentent aussi :

- en France : 165 hectares de milieux naturels disparaissent chaque jour au profit de constructions diverses

Parallèlement, on constate une montée d'espaces invasives (augmentation de 50 % en 4 ans).

Pour les deux sénateurs, il est urgent de prendre des initiatives :

- Nous devons réduire les pressions sur les forêts tropicales car elles sont des réserves de biodiversité mais aussi des puits de carbone de la biosphère :
 - par la constitution de réserves forestières et par la mise en place de couloirs de transition qui occupent en agroforesterie 500 millions d'hommes,
 - par une exploitation rationalisée afin de la réinsérer dans la mondialisation.
- Nous devons réduire les pressions sur les océans :
 - par la constitution de réserves maritimes,
 - par une attention particulière aux milieux côtiers,
 - par une aquaculture en circuit fermé,
 - par des contrôles efficaces des prises et des quotas de pêches individuels et rétrocessibles.
- Nous devons réduire les pressions sur les espaces naturels :
 - par une réforme de la loi de 1976 visant à compenser toute destruction d'espaces naturels par une restauration d'autres surfaces,
 - par la création d'un marché de compensation, pendant du marché du CO2.

Il faut aussi anticiper les menaces du changement climatique en mettant en place des structures d'observation à long terme. A cela, ajoutons encore qu'il faut conserver et pouvoir diffuser les semences grâce à des banques génétiques. De plus, le recours à la transgénèse qui permet de développer la résistance des espèces à la sécheresse et le recours à une sélection génétique traditionnelle plus poussée devraient être explorés. Enfin, l'extension actuelle de cultures dédiées aux biocarburants devrait être abandonnée en attendant les cultures de deuxième génération.

Nos deux sénateurs concluent leur travail en soulignant que la valorisation durable de la biodiversité est une nécessité mais aussi une chance à saisir. La biodiversité peut être un des supports du changement de notre mode développement économique face aux crises climatiques et énergétiques.

L'approche d'une crise énergétique majeure impose une forte inflexion de notre modèle de développement économique.

Deux axes se profilent dans ce domaine :

- la rémunération des services rendus par les écosystèmes
- l'exploration des réservoirs de biens qui pourrait être une des boîtes à outils de la quatrième révolution industrielle.

MM. Saunier et Lafitte désireraient que soit créée une organisation des Nations Unies spécifiquement destinée à régler les problèmes de l'environnement et qui serait à même d'assurer la surveillance de la biodiversité à une échelle mondiale, de la même manière qu'a été étudié le climat par le GIEC.

Notre sénateur costarmoricain est convaincu que la

Reprise des cartouches d'encre

Dans le cadre d'une convention de partenariat, Lannion-Trégor-Agglomération et Abilinfo s'associent pour développer la récupération et la valorisation des cartouches d'encre vides.

En effet, 90% de ces cartouches sont jetées actuellement dans les ordures ménagères classiques. Ainsi en réalisant le tri de ces cartouches, non seulement vous protégez l'environnement en favorisant leur réemploi mais vous participerez aussi activement au développement économique local.

Que vous soyez une société, une collectivité, une administration, Vous pouvez tous agir en ce sens.

Cette action peut être d'autant plus intéressante pour vous qu'elle peut vous fournir un gain financier : en effet, Abilinfo rachète certaines cartouches d'encres (celles qui sont valorisables). Cependant, vous n'avez aucune obligation de travailler avec eux. Il existe en effet, d'autres structures qui exercent la même activité.

Trois possibilités pour la reprise des cartouches d'encre :

1. Vous les déposez à la déchèterie de Louannec, l'employé de garde les stockera dans un carton prévu à cet effet. LTA reçoit directement le produit de la reprise par Abilinfo et cela vient en déduction des impôts (déchets ménagers) de tous.

Bretagne doit prendre ce virage. D'ailleurs, il a tout de suite rapproché les laboratoires de sécurité sanitaire et alimentaire de Ploufragan et le Centre de Valorisation des Algues de Pleubian afin qu'ils « planchent » sur un projet commun de recherche en alimentation animale.

Les petits ruisseaux constituant les grandes rivières, chacun doit essayer d'œuvrer à son modeste niveau et avec ses petits moyens à préserver la biodiversité. La commission « Environnement » des élus louannécains travaille aussi dans ce sens.

Christiane BOUVIER

2. Vous les apportez vous-même à Abilinfo et percevez directement auprès de l'entreprise leur rachat.
3. Vous voulez faire un geste pour une association, certaines les collectent à leur profit

Par exemple, vous pouvez aider des associations locales comme :

- PLB Mucovisidose - M. TENNIER
Tél. : 02 96 38 04 13
- KERHUEL CONTACT
Tél. : 02 96 48 11 25 et bien d'autres...

Alors n'hésitez plus, contactez les !

Pour plus de renseignements :

LANNION-TREGOR-AGGLOMERATION

02 96 05 09 00

ABILINFO - 02 96 15 41 51



Association Diwan

Depuis mars 2008, l'association Diwan a collecté plusieurs centaines de cartouches d'encre vides. En les revendant à la société lannionaise Abilinfo, l'association des parents d'élèves a ainsi gagné plus de 500 euros au bénéfice de l'association.

La collecte des cartouches d'encre est un geste utile pour notre environnement. Au lieu de les jeter à la poubelle, on peut démonter, nettoyer et recharger ces cartouches. Ainsi, on trouve dans de plus en plus de boutiques de cartouches remanufacturées à des prix plus abordables que les cartouches de marque.

L'association Diwan de Louannec propose aux particuliers, aux entreprises et aux administrations de collecter leurs cartouches d'imprimantes ou de copieurs.

En se défaisant d'un déchet qui peut devenir encombrant, chacun peut ainsi donner un petit coup de pouce à Diwan.

Il suffit de déposer les cartouches à **l'école Diwan, 11 rue des écoles (02 96 91 01 34) ou de prendre contact par courriel à skoldiwanlouannec@yahoo.fr**

Tous bilingues à Louannec

Si on avait fait un sondage à Louannec dans les années 50, on aurait certainement trouvé plus de 90 % de bilingues (français/breton).

Les temps ont bien changé mais sans doute trouverons-nous aujourd'hui une grande proportion de bilingues en particulier européens (car c'est leur langue maternelle ou bien parce qu'ils la pratiquent quotidiennement et de façon intensive).

Parmi ceux-la, je remercie les personnes que j'ai contactées et qui ont bien voulu nous écrire quelques mots dans leur langue pour le bulletin municipal.

BRETON

A chaque représentation des Louannigous, on retrouve des spectateurs des environs, nostalgiques de « Beilhadou Treger » de Marie Prat et de Jean Derrien qui attendent la pièce en Breton avec beaucoup de plaisir !

Dans le Conseil Municipal, un des nouveau conseiller est un bretonnant naturel mais peu pratiquant, faute d'interlocuteurs ! Laurent représente cependant la tradition, car, comme on le dit, « ne vin ket gwerzet en Brezonzek memestra », « Je ne serais quand même pas vendu en Breton ! » .

Laurent fait partie « des vieilles souches » de Louannec. Il a suivi la tradition familiale, en restant fidèle à la ferme du Moustier et en continuant le métier de cultivateur, comme ses ancêtres et en participant au Conseil Municipal .

- François Marie Le Couls (l'arrière grand oncle)

ANGLAIS

PLACEN BARAC'H

Notre premier séjour dans l'Ouest de la France date de 1989. C'est un heureux hasard que ce fut en Côtes d'Armor. Nous étions venus pour quelques jours, mais près de vingt ans plus tard, nous sommes toujours là. Et maintenant définitivement.

Pourquoi la Bretagne ?

Nous sommes tous les deux gallois d'origine et nous pensons que nos racines celtiques nous facilitent une relation harmonieuse avec le peuple breton dont, à bien des égards la langue et les dialectes, la culture et les coutumes offrent tant de similitudes avec le Pays de Galles. Ainsi, retrouve-t-on des mots identiques en breton et en gallois. Par exemple : ty = la maison, mor = la mer, pen = la

cultivait avec ses frères la ferme du Moustier : 12 hectares environ, deux chevaux, quelques vaches, des truies, de la volaille comme partout en ce temps-là, il faisait partie du Conseil en 1933 lorsque M. Bihan de Barac'h était maire.



- Joseph Tynevez, grand-père de Laurent était conseiller dans les années 70 sous le mandat de M. Bourdellès.

- Marcel Madec, en bon finistérien, lui succéda dans la ferme qui couvrait alors 20 hectares, il se lança dans la culture des primeurs, en outre un élevage de quinze laitières.

- Laurent exploite la ferme depuis 1985 avec l'aide de son épouse Isabelle. L'exploitation comprend 40 hectares en maraîchage et polyculture sous serre et vente directe à la ferme. Il emploie deux salariés.

« Setu eme Laurent, n'eo ket awalc'h reed eo din hasta buon ! Ez han da gargan ma légumiou ben arc'h-waz, arabat din beza re ziwezad... Hag ouspenn ze a zo Conseil en berr ! Kenavo ! »

« Eh bien dit Laurent, ce n'est pas tout !... Il faut que je me dépêche, je dois charger mes légumes pour les livrer demain matin... et en plus, il y a Conseil ce soir... Au revoir »

Nicole CHAPELAIN

tête et beaucoup d'autres encore.

Nous nous sommes immédiatement sentis « chez nous » à Louannec où, en 1992, nous avons acheté notre maison à Placen Barac'h. Nous n'avons guère hésité malgré l'aspect délabré de l'habitation, inoccupée depuis longtemps. Cette maison avait appartenu à la famille Bourdellès de Mabiliès. Elle était, à l'origine, le foyer de leurs grands-parents. C'est une maison dont nous aimerions connaître davantage l'histoire et celles de ses précédents occupants.

En 1998, nous avons décidé de nous y installer de façon permanente. Pour cela, nous avons fait appel à Yannick Allain Trégor Bâtiment à Louannec pour la restauration des bâtiments en une confortable maison où nous jouissons pleinement de notre retraite. Nous espérons y demeurer très longtemps - à jamais, peut-être.

Bien sûr, il nous reste encore beaucoup à faire, particulièrement à l'extérieur, où nous nous activons à apprendre le métier de jardinier.

S'il est évident que nous resterons Gallois au fond de notre cœur, nous sommes maintenant tout aussi fiers de nous dire et de nous sentir avant tout Louannécains.

We first came to this corner of France in 1989 and by chance, chose the Côtes d'Armor. We initially came for a few days holiday but, nearly 20 years later, we are still here and now permanently.

Why Brittany ?

We are both Welsh and wish our Celtic roots we feel in harmony with the Breton people and in certain respects the language, the dialect and the culture and customs have many similarities with Wales. There are words in breton language which are exactly the same in Welsh. For example : ty = house, mor = sea, pen = head and many others.

We certainly and immediately felt at home in Louannec and in 1992, we bought a holiday home. We found an old farmhouse at Placen Barac'h which has been empty for a long time and sadly as a result had become very neglected. The house belonged to the Bourdellès family of Mabiliès and originally was the home of their grandparents. We would be delighted to learn more of its history and anyone who lived



here in the past.

In 1998, we decided to move here permanently and our new home was sympathetically restored thanks to the help of Yannick Allain whose building business is also in Louannec. We now have the pleasant enjoyment of living at Placen Barac'h and hope to be here for a long time – for ever, perhaps.

We still have much work to do and especially in our garden and of course, much to learn in the process. We shall in our heart always be Welsh but, we are now proud to call ourselves first and foremost Louannécains.

Pat et Dick DAVIES



POLONAIS

Je suis né il y a une soixantaine d'années dans le nord de la France, chez les Ch'tis.

Mes parents sont tous deux d'origine polonaise, ma mère est née en Pologne et mon père est né en France. C'est à l'école que j'ai appris le français car à la maison nous ne parlions que polonais. Ma famille

est originaire de Poznan. Avant la première guerre mondiale cette ville faisait partie de l'empire allemand. C'est donc dans l'armée allemande qu'un grand-père et un oncle ont participé à la première guerre mondiale. Après la guerre, la France avait besoin de main-d'œuvre étrangère, mes grands-parents sont venus en France pour travailler comme mineurs dans les mines de charbon.

Pendant ma vie professionnelle chez Alcatel, j'ai eu l'occasion de travailler en Pologne et ma connaissance du polonais m'a été bien utile. Au cours de mes nombreux séjours en Pologne j'ai pu constater combien je me sentais comme chez moi à Varsovie ou à Poznan.

Urodziłem si blisko sze dziesi t lat tymu w północnej Francji. Moi rodzice s z pochodzenia Polakami. Moja mama urodziła si w Polce a tata we Francji. Nauczyłem si mówi po francusku kiedy zaczynałem i do szkoły bo w domu mówili my tylko po polsku. Rodzina mieszkała w Poznaniu, który przed pierwsz wojn wiatow nale ał do Niemiec. Jeden dziadek i jeden wujek w czasie pierwszej wojny wiatowej słu yli w armii niemieckiej. Zaraz po pierwszej wojnie wiatowej, Francja potrzebowała robotników, dziadkowie przyjechali z Polski eby pracowa jako górnicy w kopalni w gla. Kiedy pracowałem w Alcatel, bardzo cz sto byłem w Polsce i korzystałem ze znajono ci j zyka polskiego. Podczas moich pobytów w Polce, czułem si jak u siebie, czy to w Warszawie, czy to w Poznaniu.

Jean-Jacques CZERNIAK

GALLO

Parlons gallo !

Bonjour ! Le Pays de Saint-Brieuc est un des terroirs (ou territoires) historiques du gallo. Le gallo est une langue romane qui vient du latin, qui fait partie de l'histoire de la Bretagne et de la Haute-Bretagne. Aujourd'hui, on est sûr que d'une chose : c'est que nous ne parlons pas que français seulement mais également le patois d'autrefois. Le gallo était parlé à l'école et dans les fêtes communales comme pouvait l'être le breton, mais aujourd'hui seulement les anciens continuent à le parler.

Je vous remercie d'avoir lu cet article.

A bientôt ! Au revoir !

Caousons em'ptit gallo !

L'Bonjorn ! Le paei de Saent-Bérieu ét un dès terouaerr istoriq dou galo. L'galo e unn laungg romaunn à caùzz qu'al deriv du latein, y fait cai de l'Istouaérr de la Bertaèyn e la Haùtt-Bertaèyn. Asteur, on est ben sûr que d'une chozz : c'èsst qu'nous caùzon pas frànssae séman maé égau-

mant l'patois d'aùtfaï. Lou galo eta caùzze à l'ecole et dans les faïs commun vantiéï lou berton, maÿe asteur y'a d'lées vieux qui poursieute a l'caùzzé.

J'rmèrsion d'nouz'avaer d'leirr not'artiq.

A bentost ! A la r'voyure !

Gervais EGAULT



ESPAGNOL (CHILI)

Bonjour les lecteurs, je me présente : je suis chilienne.

Le Chili est un pays qui se trouve au bout du monde entre l'océan Pacifique et la cordillère des Andes. Et à chaque extrémité se trouve : le désert d'Atacama et 4 300 kms au sud, la terre de feu. C'est le pays le plus long et le plus étroit du monde.

Pour résumer, si un jour il vous vient l'envie d'aller au Chili, la route est simple : une fois dans le pays vous ne pouvez pas vous perdre, c'est toujours tout droit !

Merci à tous les Louannécains qui, depuis toujours me permettent de me sentir chez moi grâce à leur sympathie et leur affection.

Hola lectares, me presento : Soy chilena.

Chile es un pais que se encuentra al fin del mundo entre el Oceano Pacifico y la Cordillera de los Andes. Y a cada extremo se encuentra : el desierto de Atacama, y 4300 km tacia el sur, la tierra de fuego. Es el pais ma's largo y estrecho del mundo.

En resumen si algun dia, les de la ganas de ir a chile la direccion es faci'l ; una uez que Esten dentro el pais ro se pueden perder : lo unico que tienen que hacer es Andar siempre derecho ! JaJ

Gracias à todos los louannecains que, desde siempre, me tan echo sentir en mi casa gracias a la simpatia y el carino.

Angélica RIEDER



Souvenirs de jeunesse



Monsieur Léon Nicolas, 83 ans, retraité de la gendarmerie, natif de Louannec, a bien voulu se rappeler un épisode important de son adolescence qui détermina son avenir :

« Le vendredi 16 juin 1939, je suis reçu au Certificat d'Études Primaires » à Perros-Guirec et je suis très content de rentrer chez moi, mon diplôme en poche. J'habitais à l'époque au N°61 Lieu-dit Le Lenn, route Perros à Louannec. Ce jour-là, je marchais à pied le long de la route longeant la mer. Alors que j'arrivais dans le virage à la hauteur du numéro 63, j'aperçus un attroupement sur la digue du Lenn. Je m'approchai et découvris mon petit-frère Gustave, un hameçon accroché à la paupière supérieure droite, chacun donnait forces conseils pour l'enlever. Mon jeune frère, curieux de nature, était venu voir les pêcheurs de mullets qui se trouvaient là à marée montante. L'un d'eux coupa le fil et me dit qu'il fallait que je le conduise au cabinet du médecin résidant à Pont Couennec. Ce qui fut dit, fut fait et l'hameçon fut retiré et des soins apportés. Nous revenions chez nous lorsque, en chemin, nous salua Madame Laure Delmasure dite « Loulou de Rosmapamon ». Tout de suite, elle me félicita aimablement d'avoir obtenu mon certificat d'études et me demanda, si je n'accepterais pas de venir chez elle pendant les vacances garder les vaches et vaquer aux menus travaux de la ferme qu'elle exploitait avec son mari Félix et son beau frère. J'étais très heureux d'avoir trouvé un emploi si rapidement après mon examen. Etre nourri représentait un salaire car, à l'époque, cela soulageait le budget des familles qui avait déjà suffi

samment de bouches à nourrir – à la maison nous étions quatre enfants et mes parents étaient tous deux journaliers dans les fermes.

Le lendemain, je faisais part à Mme Thoraval, institutrice et directrice de l'école de la rade, de cette proposition. Elle m'engagea à l'accepter et je lui rendis aussitôt livres et matériel prêtés pour l'année. Elle me demanda cependant de revenir chez elle le dimanche matin suivant afin de remplir un dossier d'entrée à la Marine Nationale. Je ne savais pas alors, que malgré le bon dossier que je présentais et le certificat médical « bon pour le service », la marine refuserait : trop jeune ! En effet je n'avais que 14 ans.

Le lundi 19 juin, je me rendis donc à la ferme de Rosmapamon et y retrouvai Félix Delmasure, le fils, âgé de 17 ans et son frère Jean qui venait de revenir du service militaire. Je pris un petit déjeuner dans la cuisine de la demeure de Rosmapamon : café au lait, pain et beurre. Ensuite, je gardais les vaches, réparais les clôtures avec Félix. A midi, j'avais droit aux pommes de terre au lard (lait ribot en plus le vendredi), à cette époque, dans les fermes, seuls les hommes avaient droit au lard. L'après-midi, nous étions occupés sur les terres de la propriété qui montaient jusqu'à Roc'h Gwen, vers 16 heures, on me servait un café au lait accompagné d'une tartine beurrée. La journée se terminait vers 19 heures par une assiettée de soupe et une tranche de pain. Trois jours plus tard, Félix me prévint qu'un groupe de scouts arrivait du Havre par le train à Lannion. Le groupe prit le car jusqu'à Pont Couennec et Felix me fit sortir le cheval, atteler la charrette et nous allâmes chercher leur matériel à l'arrêt de bus, tandis que les jeunes nous suivaient à pied. Il était une trentaine de 15 à 20 ans encadrés par un intendant et deux responsables. Ils venaient planter leurs tentes pour la durée des congés scolaires dans la propriété Delmasure de Rosmapamon. Pour moi qui travaillais là, c'était un plaisir de rencontrer ces jeunes de mon âge, des citadins, alors que j'étais un « rural » ; des enfants de familles plutôt aisées, alors que j'étais fils de journalier. C'était à la fois agréable et enrichissant. Ces scouts sortaient chaque jour : promenade, plage, pêche aux coquillages, sorties ravitaillement... En face du poulailler de la ferme, ils dressaient leur foyer sur lequel il faisait cuire leurs victuailles. Le soir, je n'étais pas pressé de rentrer chez moi car ils organisaient des veillées autour du feu, ils chantaient, racontaient des histoires....Je me souviens encore d'une chanson que leur intendant avait composée pour fêter la fin du camp et que nous chantions en cœur :

« Rosmapamon, c'est le bonheur de tous nos
braves éclaireurs
Les faucons, les loups, tous Normands, tous
Havrais
Ont sur le sol breton fait un joli camp ».

Chaque matin, les scouts se lavaient à la fontaine

située en contrebas de la propriété. Pendant ce temps, on me chargeait d'aller chercher deux pots de lait bien frais chez Louise Hamel à Kernu pour le petit déjeuner de nos vacanciers.

Je garde un excellent souvenir de cet été 39, la vie était rude, mais la famille Delmasure aimable et la visite des scouts inattendue pour un petit campagnard comme moi. Ensuite l'avenir s'assombrit avec la déclaration de guerre. L'occupation rendit la vie difficile. Après mon court emploi chez les Delmasure, d'autres fermes m'employèrent dont celle de François Hamel à Kernu où je travaillais avec Louis Omnès jusqu'à ce jour tragique du 9 août 1944. Après la fusillade du Guilors, je fus arrêté avec Louis Omnès et placé sous la surveillance de Feldwebel dans un camion qui prit la direction de Plouaret. Après avoir été interrogés, nous fûmes libérés et nous rejoignîmes tout de suite le maquis dans l'unité FFI qui se trouvait à l'école Jeanne d'Arc à Lannion. Mon groupe de résistants partit pour Lorient et c'est



ainsi que je passais de la vie des champs au front. Ma jeunesse était terminée, d'autres horizons s'ouvraient à moi, certes, risqués mais qui déterminèrent ma carrière. Je me remémore cependant avec un peu de nostalgie ces derniers beaux jours de l'été 39 où la vie rurale était simple mais les gens chaleureux et les petits plaisirs appréciés, ensuite l'occupation a rendu le quotidien difficile voire insupportable ».

Merci à Léon Nicolas d'avoir bien voulu répondre à mes questions et prêter ses photos !

Christiane BOUVIER

Site Internet

Le site internet communal a été transformé l'année dernière pour une meilleure ergonomie. Les rubriques relatives au camping municipal et à l'école de voile restent inchangées, mais la partie réservée aux informations municipales du site a évolué au cours des derniers mois. Elle s'articule maintenant autour de six pôles et reproduit les chapitres du Bulletin Municipal sans en avoir un contenu identique.

1. LA VIE MUNICIPALE

Nous avons regroupé dans ce pôle l'ensemble des informations relatives aux activités du conseil municipal (élus, attributions, délégations, commissions, ...). On y retrouve également les comptes rendus des conseils municipaux (pour le mandat en cours), un accès aux différents services municipaux, et un historique des bulletins municipaux (à partir de 2007).

2. LA VIE SCOLAIRE

Ce chapitre regroupe l'ensemble des informations pour les écoles maternelle & élémentaire avec un aperçu du calendrier scolaire, les menus du restaurant scolaire (planning sur 3 semaines), les horaires de l'accueil périscolaire, puis un lien vers les différents réseaux de transport scolaire (collèges et lycées), etc...

3. LA VIE SOCIALE

Nous prévoyons de regrouper sous ce label à terme l'ensemble des activités pour les petits et grands enfants (CLSH, CIDS, ...) ainsi que les activités séniors.

4. LA VIE ECONOMIQUE

Ce pôle liste l'ensemble des artisans et commerçants sur la commune avec une particularité pour les services de santé.

5. LA VIE PRATIQUE

Cette rubrique donne tous les conseils pratiques pour bien vivre à Louannec (horaire déchèterie, transport, ...)

6. LA VIE ASSOCIATIVE

Ce signet donne accès à la liste des associations présentes sur la commune, avec leurs activités et l'ensemble des coordonnées du responsable.

Le calendrier des festivités est également toujours disponible pour consultation.

Si vous avez des suggestions, contactez-nous.

Les associations souhaitant apparaître dans le flash, doivent transmettre les informations de la manifestation au moins 1 mois avant celle-ci.

Les personnes (artisans, gîtes, associations, ...) souhaitant être référencées sur le site Internet communal doivent transmettre une demande à la mairie.

Bonne navigation sur le site Internet www.louannec.com

Gervais EGAULT

• Inscription sur les listes électorales

Compte tenu des prochaines échéances électorales en 2009, venez vous faire inscrire en mairie avant le 31 décembre 2008 ou pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, venez vérifier que vous avez bien été inscrits d'office par le biais de l'INSEE.

• Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes femmes sont tenus de se faire recenser entre la date de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Ils devront se présenter à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable à la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique sera remise à l'intéressé.

Si cela n'a pas été fait, une régularisation est possible.

• Restaurant du camping

Le bar-restaurant du camping est ouvert à tous du 1^{er} juin au 30 septembre. Il vous propose chaque jour les mets les plus variés, ; pour réserver votre table, appelez le 02 96 23 11 78.

• Catastrophe naturelle

Après la dernière tempête, la municipalité a demandé que Louannec soit classé dans la zone ayant subi une catastrophe naturelle. Fin mai, M. le Préfet a fait savoir qu'en effet notre commune en faisait partie mais uniquement pour la prise en compte des dégâts dus « à la montée des eaux ». Les modalités de subventionnement ne sont pas encore définies pour l'instant.

• Consultation publique sur l'eau (SDAGE)

Du 15 avril au 15 octobre, l'agence de l'eau soumet au public le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin pour les années 2010-2015.

Chaque costarmoricain recevra une brochure dans la deuxième quinzaine de mai.

Comment donner son avis ?

En répondant sur le site internet : www.prenons-soin-de-leau.fr

Ou en retournant gratuitement le questionnaire adressé à tous les foyers du bassin

Ou en adressant une contribution, individuelle ou collective :

- par courriel : sdage@eau-loire-bretagne.fr
- par courrier : agence de l'eau Loire-Bretagne – consultation publique 2008
avenue Buffon – BP 6339 – 45063 ORLEANS cedex 2

• Pesticides

Le 1^{er} février 2008, les préfets des quatre départements bretons ont signé de nouveaux arrêtés préfectoraux relatifs à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à moins de 5 mètres en bordure des points et cours d'eau listés sur les cartes IGN 1/25000 pour éviter leur pollution.

Les obligations générales reprises dans les nouveaux arrêtés complètent cet arrêté interministériel par une interdiction de tout traitement phytosanitaire dans et à moins d'un mètre de tout cours d'eau, point d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, puits et forages, fossés même secs, ainsi que le traitement des caniveaux, avaloirs et bouches d'égouts. De plus, les traitements sur les plantes aquatiques et semi-aquatiques, qui doivent être réalisés par un applicateur agréé, sont désormais subordonnés à l'accord de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés par ces nouveaux arrêtés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

• Chemin du littoral

Suite à une demande pressante de la sous-préfecture et de la DDE (service des sentiers piétonniers), le maire a du prendre un arrêté de fermeture du sentier du littoral. Après la dernière tempête, la DDE est en charge du dossier pour le rétablissement de ce sentier.

Service de Collecte des déchets

- ORDURES MENAGERES

Jours de collecte des ordures ménagères (Collecte 1 fois/semaine en bac marron roulant classique)

MARDI :

Secteurs du bourg/Kernu/Ar Vouster/Petit Camp, Pen Ker

VENREDI :

Secteurs de Mabiliès/Pen Ar Hoat/Nantouar

- CARTONS & PLASTIQUES

Jours de collecte des cartons et plastiques (Collecte en bac bleu & jaune roulant classique)

Suivre le calendrier distribué

- DECHETERIE

Le LUNDI, MERCREDI et SAMEDI de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans



Chauffage - Sanitaire
Aérothermie - Energies renouvelables

CSE Le Huerou
13, route de Kerjean
22700 LOUANNEC

Tél. : **02 96 91 29 65**

Portable : **06 72 94 31 85**

Mme LE CAROU
Sandrine

Fleurs - Mariages
Enterrements
Bouquets ronds
Compositions exotiques

Livraison gratuite sur
Louannec

9h00/12h15 - 14h15/19h00

du Mardi au samedi - Dimanche 10 00 - 12h30

Lot. Goascabel - Louannec - Téléphone 09 64 41 54 73



Entreprise d'Électricité Générale



Intervention rapide

- > Électricité générale
- > Chauffage électrique
- > Réseaux informatiques téléphoniques.
- > Interphone et Contrôle d'accès

Neuf & Rénovation

Nous contacter :

- Adresse : 3 Park Ar C'hastell - 22700 Louannec
- Email : christophe.mestres@tele2.fr
- Mobile : 06.43.85.06.39
- Tél./Fax : 02.96.23.08.60

Le service au client au cœur de nos préoccupations.



LA CRÈCHE

PIZZERIA

Mme BOUCAUD

Rue Saint-Yves - Louannec

02 96 23 29 96



ÉTAT CIVIL 2007

NAISSANCES

ALLAIN Ewen	8 janvier	HUET Louise	09 septembre
POITTEVIN-THOUEMENT Ulysse	12 janvier	VARON Marius	17 septembre
ACH Alicia	12 février	QUELLEC Marine	08 octobre
KLOTZ Albane	29 avril	BERNARD Maéline	09 octobre
RODIER Inès	04 mai	CHAUVEAU DE VILLOUTREYS Clémence	12 octobre
CLÉMENT Antoine	9 mai	BEAUVILLAIN Gabriel	24 octobre
MALLÉDAN Louisa	15 mai	POURTAUBORDE Noémie	08 novembre
GEFFROY Victor	13 juin	PETIT Xia	13 novembre
PLET Zoé	30 juin	TANOOU Alexis	16 novembre
BIDEAU Iona	20 juillet	LE MERCIER-DIEZ Carla	19 novembre
COUPÉ Anatole	08 août	TACON Maël	21 novembre
SOURGET Anaïs	21 août	MARREC Azélys	22 novembre
GEFFROY-SALAUN Maël	10 septembre	GODEST Charlotte	29 novembre
		BUREL Jade	11 décembre
		DESCOS Aubry	19 décembre

MARIAGES

LE CABEC Patrick et DARRORT Nelly	12 mai
LE ROUX Vincent et MÉNARD Aurélie	19 mai
GUYON Christophe et DERRIEN Sonia	02 juin
LE MARCHAND Frédéric et ARNAULT France	23 juin
EVANO Thierry et EVANNO Noëlla	21 juillet
TREMEL Solenn et PASCO Alexandre	28 juillet
LE DROUGMAGUET Sébastien et BOUVIER Morgane	04 août
L'HEVEDER Erwan et BEUVANT Sandra	11 août
KLAINE Luc et LE GALL Anne-Laure	18 août
BARBARON Denis et KEBE Fabineta	18 août
BROUSSARD François et VIARD Marion	31 août
LE PAGE Ronan et CORNEC Katia	10 novembre

DECES

PÉRON Vve RÉMOND Françoise	29 décembre	PICQ Erwann	21 juin
BOUABDALLAH Chérif	11 janvier	CHAMEREAU Vve TRISTE Germaine	21 juillet
AURÉGAN Vve PRIGENT Louise	20 janvier	LE MORVAN Vve LE FICHOUS Francine	22 juillet
LAMIELLE Patrick	20 janvier	LE COLAS Vve LE MERLE Julia	25 juillet
HACHET Vve FRÉMONT Marcelle	20 janvier	JÉGOU Vve COTEL Marcelle	21 août
GUÉGAN ép. GARAUD Liliane	28 janvier	DRILLET Joseph	03 septembre
CROCQ Jean	29 janvier	DERRIEN Jean	12 octobre
HUON veuve LANDOIS Marie	07 février	OMNES Jean-Claude	28 octobre
ALLAIN Henri	26 février	MARTIN Louis	13 novembre
HUON Vve DUBOIS Arlette	15 mars	LE GOFF François	21 novembre
LE PEZRON Vve SÉGUILLON Albertine	31 mars	LE ROUSSEAU Michel	17 novembre
LE COULS Pierre	09 mai	JÉGONDAY Marcel	08 décembre
GEORGELIN Bernard	29 mai	LE GAC Vve CONNAN Anna	15 décembre
LE GUEN Claude	13 juin	DECONINCK Charles	13 décembre
		LOZAHIC ép. LE DAMANY Marie-Odile	23 décembre

Liste des Associations

N°	Titre	Nom	Prénom	Président	N° Voie	Adresse	Code Postal	VILLE
1	Madame	CHAPELAIN	Nicole	Présidente de L'A.R.A.L	4	Rte de Mézernec	22700	LOUANNEC
2	Madame	LE GALL	Martine	Présidente GYMNASTIQUE	7	Croas Hent	22700	LOUANNEC
3	Monsieur	HENRY	François	Président UNC AFN		Poul Ranet	22450	KERMARIA SULARD
4	Madame	THIBAUT	Myriam	Présidente de la BOURSE aux VETEMENTS	8	Kernasclat	22700	LOUANNEC
5	Monsieur	FABRE	Jean-Marc	Président du CAL	3	Rte de Trélévern	22700	LOUANNEC
6	Madame	CROCQ	Annie	Présidente de ATELIERS ET CHEMINS	34	Rte de Perros	22700	LOUANNEC
7	Monsieur	QUELEN	Michel	Président du TENNIS DE TABLE	16	Rue de Kergadic	22660	TREVOU TREGUIGNEC
9	Monsieur	HERVE	Gilbert	Président de la SOCIÉTÉ DE CHASSE	25	Rte de Trohillio	22300	LANNION
10	Monsieur	DERRIEN	Jean-Yves	Président EMPLOYÉS COMMUNAUX		MAIRIE	22700	LOUANNEC
11	Monsieur	ABGRALL	Daniel	Président du CAEL	3ter	Rte du Croajou	22700	LOUANNEC
12	Monsieur	LE REST	Gérard	Président du YOGA		Convenant An Dour	22700	ST QUAY-PERROS
13	Monsieur	COUDRET	Pierre	Président du CLUB DE TAROT	16	Av. des feux du large	22700	LOUANNEC
14	Monsieur	CREACH	Christian	Président du CYCLO CLUB		Résidence Ker Bleue	22700	PERROS GUIREC
15	Monsieur	EGEA	Jean Luc	Président MÉDAILLES MILITAIRES	2	Bis rue Henri Quintric	22140	PRAT
16	monsieur	DUBOUIL	Eric	Présidente DU HAND BALL	12	Rés. Ernest Renan	22700	PERROS GUIREC
17	Madame	CHAPELAIN	Nicole	Responsable BIBLIOTHEQUE	4	Route de Mézernec	22700	LOUANNEC
18	Monsieur	SENTIEYS	Olivier	Président TENNIS CLUB	9	Résidence Kerawel	22700	LOUANNEC
19	Madame	GUEZIEC	Elisabeth	Présidente des STERNES	1	Rue Yann Péron		LANNION
20	Monsieur	LE DROUGMAGUET	Patrick	Président de l'USPL	3	Résidence vallée	22300	LANNION
22	Monsieur	LE BUHAN	Mickaël	Président AMIS DE LA GRÈVE	4	Rue des Hortensias	22700	LOUANNEC
23	Monsieur	LE BOULANGER	Patrick	Président FOOT LOISIRS	1	Roz ar Histin	22700	LOUANNEC
24	Monsieur	FABRE	Jean Marc	Président des LOUANNIGOUS	3	Rte de Trélévern	22700	LOUANNEC
25	Monsieur	MADEC	Laurent	Président de BAD'LOISIRS	5	Lannec Vihan	22700	LOUANNEC
26	Monsieur	MAILLARD	Gilles	Président DANSE PASSION	21	Route du Trévou	22 450	CAMLEZ
27	Madame	REGNAULT	M.-Caroline	Présidente BABY GYM		Pont Couennec	22700	LOUANNEC
28	Monsieur	RODARO	Luc	Président de STARTIJEUNE	70	Chemin de Randreuz	22700	PLOUMANAC'H
29	Madame	FABRE	Nelly	Présidente de la GAVOTTE	3	Rte de Trélévern	22700	LOUANNEC
30	Madame	LE BRIS	Isabelle	Présidente THÉÂTRE DU CERCLE	2	Rte Convenant ar Pont	22700	LOUANNEC
31	Monsieur	VINET	Michel	Président AIKIDO Louannec	18	Rte du Tantad	22660	TRELEVERN
32	Monsieur	LAURENT	Yann	Président DIWAN		02 96 23 78 18		

Cette liste est établie au 30 Mai 2008, il se peut qu'elle soit modifiée au prochain forum des associations en septembre.

ARTISANS DE LOUANNEC

NOM - PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68	Espaces verts
STOLL Patrick	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44	Imprimerie
TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28	Menuisier
HUET Christian	45 route de Tréguier	02.96.49.08.69	Peintre
PRUD'HOMME Martine	3 Roz ar Histin	02.96.91.16.76	Peintre décorateur
DAFNIET Gilles	1ZA Mabiliès	02.96.91.12.73	Couvreur- Plombier
LAOUENAN Amédée	Coat Gourhant	02.96.23.32.92	Bâtiment
NICOLAS Charles	5 route de Milin ar Stang	02.96.23.06.09	Plâtrier
MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80	Menuisier
LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65	Peintre
DENIS Jean-Jacques	1 route du Stivel	02.96.91.04.62	Maçonnerie
ALLAIN Yannick	38 route de Tréguier	02.96.23.15.26	Travaux bâtiment
LOJOU Thierry	21bis route de Kerjean	02.96.91.21.96	Cloisons vente
AMBULANCE LE ROUX SCI Le Labrador	Poulajou	02.96.23.29.89	Ambulance
FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73	Peintre
AOP Publicité	ZA de Mabiliès	02.96.91.78.18	Publicité
sarl ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60	Fenêtres Vérandas Alu
MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90	Nettoyage
THEPAULT	40 route de Kernu	02.96.49.07.63	Couverture zinguerie
RST	13 rue des Roches Douvres	06.84.16.14.86	Electricité Plomberie Sanitaire
EMC 22	59 route de Tréguier	02.96.91.01.12	Charpente Menuiserie Cloisons
PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73	Artisan plombier
CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34	Menuiserie Agencement
CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85	Chauffage-Sanitaire-Entretien
PAYSAGES JP	17 rue des Roches Douvres	02.96.91.12.24	Entretien Jardins
L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87	Couture
ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96	Voilerie-Grément-Chantier
TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08	Entretien Propriété
Services aux Particuliers	Louannec	02.96.91.12.24	Services à la personne
ABIVEN Lionel	4 route de Tréguier	02.96.91.12.91	Informatique PME/PMI
DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79	Chantier naval

COMMERCANTS DE LOUANNEC

COMMERCE	NOM PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98	Vins de propriété
Les Sternes	Mme et M. REGNAULT E.&M.C.	Pont ar Saux	02.96.91.03.38	Hôtel
Le Brazerot	M. LAINÉ	4 Route de Kernu	02.96.23.07.18	Restaurant/Pizzeria
Crêperie Ti Glas	Mme LE GUEN	4 Route de Trélévern	02.96.91.26.86	Crêperie
Pizzeria La Crèche	Mme BONNET	Rue Saint-Yves	02.96.23.29.96	Pizzeria
Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80	Coiffeur
Chez Bruno	M. Mme BRIDOU	3 Hameau de Petit Camp	02.96.23.24.47	Restaurant
Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22	Boulangerie
Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94	Horticulteur
Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00	Boucherie-Traiteur
Crea Flore	Mme LE CAOUI	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04	Fleuriste
Le Dockyard	Mme et M. MARQUET	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34	Bar
Les Cocottes	Mme et M. QUENECH de QUILLIC	Pont ar Saux	02.96.23.38.38	Brasserie
A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64	Coiffeur
Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47	Hôtel
Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34	Coiffeur
L'épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BECHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54	Epicerie
Garage Citroën	M. REITZ	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47	Garagiste
Le Village	MM. HILBERT Père&Fils	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60	Tabac Hôtel Bar
La Taverne	M. LE LOARER	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40	Bar
ABCD Immobilier		Route de Tréguier	02.96.23.04.31	Immobilier
Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Route de Tréguier	02.96.91.28.99	Toilettage canin
Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57	Boulangerie
Chaussures Louann	Mme BARBIER	4 Route de Tréguier	02.96.23.03.03	Chaussures
L'Orange Confite	Mme et M. BONNIER	35 Route de Perros	02.96.91.20.28	Crêperie/saladerie
MAÏ-DOO		44 Route de Tréguier	02.96.91.07.19	Arts du Monde